



PROJET D'APPUI A LA REDUCTION
DE L'EMIGRATION RURALE
DANS LE BASSIN ARACHIDIER
- PAREERBA -

CAPITALISATION ET PARTAGE D'EXPERIENCES DE LA PHASE PILOTE

TOUBACOUTA : 05 au 07 juin 2018



Projet financé par
l'Union Européenne



République du Sénégal

Enabel 

SOMMAIRE

ACRONYMES ET SIGLES

1. LE PROJET PARERBA : CONTEXTE ET JUSTIFICATION

2. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER

3. ORGANISATION PRATIQUE DE L'ATELIER

3.1. THEMES DE CAPITALISATION

3.2. PERIODE ET CIBLES

3.3. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

3.3.1. Approche méthodologique

3.3.2. Premier jour

3.3.2.1. Session d'ouverture

3.3.2.2. Des axes d'intervention croisés au cœur de la capitalisation

3.3.2.3. Les travaux de groupes et les recommandations

3.3.3. Deuxième jour

3.3.3.1. Des mesures multidimensionnelles pour la mise en œuvre du projet

3.3.3.2. Les travaux de groupes et les recommandations

3.3.3.3. Les conclusions de l'atelier

3.3.3.4. La session de clôture

3.3.4. Troisième jour : la visite des sites

LISTE DES PARTICIPANTS

FICHES THEMATIQUES

ACRONYMES ET SIGLES

ADEPME	Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises
ANCAR	Agence Nationale du Conseil Agricole Rural
ANSD	Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie
ANPEJ	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes
ARD	Agence Régionale de Développement
ASOREP	Association des exploitants des Ouvrages de Rétention des Eaux Pluviales
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
BARVAFOR	Bassins de Rétention et Valorisation des Forages Ruraux
CCIA	Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture
DBRLA	Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture
OQSF	Observatoire de la Qualité des Services Financiers
PARERBA	Projet d'Appui à la Réduction de l'Emigration Rurale dans le Bassin Arachidier
PME	Petites et Moyennes Entreprises
UE	Union Européenne
UNCDF	United Nations Capital Development Fund

1. LE PROJET PARERBA : CONTEXTE ET JUSTIFICATION

ENABEL, Agence belge de Développement et l'Union Européenne ont signé, en juillet 2017, une convention de délégation pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Réduction de l'Emigration Rurale dans le Bassin Arachidier (PARERBA), pour une durée de 5 ans.

Ce projet est financé par le fonds fiduciaire d'urgence de l'Union Européenne en faveur de la lutte contre les causes profondes de la migration en Afrique, il doit notamment permettre de générer de nouvelles opportunités économiques pour les populations concernées.

Dans ce contexte, l'objectif général du PARERBA est de contribuer à freiner l'émigration rurale dans le Bassin Arachidier en augmentant les opportunités économiques pour les ménages ruraux, en appuyant la création d'emplois durables dans les filières porteuses du Bassin, avec une attention pour les jeunes.

Le PARERBA s'appuie sur les acquis du Projet BARVAFOR, mis en œuvre entre 2011 et 2017 par la ENABEL et le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER). Le projet a réalisé 38 ouvrages hydro agricoles (forages, digues de retenue, digues semi filtrantes, digues anti sel) dans les 5 régions du Bassin Arachidier.

Les principaux enjeux du PARERBA sont :

- La valorisation de ces ouvrages hydro agricoles, par la réalisation d'aménagements secondaires et la construction de règles de gestion favorisant leur appropriation locale ;
- Le développement d'un dispositif inclusif et équitable pour la gestion durable du territoire, des ressources naturelles et des infrastructures d'intérêt économique collectif ;
- L'amélioration de la production, la productivité et la compétitivité des opérateurs économiques

du secteur agroalimentaire avec une attention particulière aux filières rizicole et horticole ;

- Le développement de l'emploi des jeunes et de l'entreprenariat rural autour des métiers de l'agroalimentaire.

Le cadre stratégique d'intervention du PARERBA, au niveau national est principalement constitué :

- Du Plan Sénégal Emergent (PSE), qui vise à augmenter les opportunités d'emploi (100.000 à 150.000 emplois décents, productifs et rémunérateurs par an) et à promouvoir l'auto emploi des jeunes ;
- Du Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) qui ambitionne l'autosuffisance en riz et le développement des filières fruits et légumes de contre saison, facilité par l'accès à l'eau ;
- Du Plan d'actions pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Sénégal (PAGIRE), qui vise l'élaboration et la mise en œuvre de Plans de Gestion des Ressources en Eau, au niveau de sous UGP (PGRE) et des communes (PLGRE) ;
- De la Stratégie Nationale de Gestion Durable des Eaux de Ruissèlement et de la Salinisation des Terres du Sénégal (SNGDERST), selon deux axes : la construction d'infrastructures de mobilisation des eaux de ruissèlement et la valorisation des eaux mobilisées ;
- Du Cadre National d'Investissement Stratégique pour la Gestion Durable des Terres (CNIS GDT) qui vise la restauration et la protection de la base productive agricole des terres du bassin arachidier ;
- De la Politique Nationale d'Aménagement et de Développement Territorial, qui promeut la territorialisation des politiques sectorielles

publiques, en s'appuyant sur la mise en place de Pôles de Développement, dont le Sine-Saloum ;

- De l'Acte III de la Décentralisation, qui ambitionne une décentralisation effective et complète, en faisant des communes et des départements les deux niveaux de collectivités, avec des compétences élargies et des moyens supplémentaires.

Entre novembre 2017 et mai 2018, le PARERBA a initié une phase pilote afin de mener différentes études et activités tests dans l'objectif d'acquérir une meilleure connaissance des réalités territoriales et socio-économiques de la zone ainsi que des modalités de collaboration avec différentes parties prenantes. Des aménagements hydroagricoles secondaires de 3 périmètres maraichers dans les communes de Keur Samba Gueye et Keur Saloum Diane ont été réalisés.

Au total, 415 parcelles ont été attribuées à 535 bénéficiaires dont 69 jeunes intégrés au parcours d'apprentissage dans 3 Champs Ecoles

Paysans (CEP). Le suivi technique est scientifique est assuré par le PARERBA en partenariat avec l'ANCAR.

Trois périmètres rizicoles sont en cours d'aménagement dans les Communes de Diofior, Fimela et Soum.

Les 5 Communes appuyées par le PARERBA, l'ANCAR et leurs CADL ont attribué des parcelles aux producteurs. Ces derniers assurent la gestion inclusive des ouvrages, des terres irriguées et de l'eau productive.

Parallèlement, l'évaluation de la situation de référence du projet et deux études ont été menées.

Ces activités ont été suivies et documentées par l'équipe du PARERBA. Ainsi, l'atelier est une opportunité pour partager les leçons apprises et recueillir les suggestions des participants en prélude au passage à l'échelle.

2. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER

L'objectif de l'atelier est de partager les leçons apprises lors de la phase pilote et d'échanger les expériences entre les participants en vue de la prise de décisions concertées sur certaines thématiques critiques. Ce travail va également permettre d'identifier les bonnes pratiques, les risques et hypothèses qui influenceront l'opérationnalité de la mise à l'échelle du PARERBA et en définitive, l'atteinte des résultats du projet.

Les résultats attendus :

- Les pratiques et connaissances développées par les parties prenantes dans leurs territoires d'intervention en matière d'insertion des jeunes dans l'économie rurale sont partagées,
- Des besoins d'ajustements stratégiques pour le passage à l'échelle du PARERBA sont identifiés,
- Des recommandations sont formulées pour le passage à l'échelle du PARERBA.



3. ORGANISATION PRATIQUE DE L'ATELIER

3.1. THEMES DE CAPITALISATION

En préalable à l'atelier, 7 fiches de capitalisation ont été élaborées par l'équipe du PARERBA sur base de l'expérience vécue durant la phase pilote et des études réalisées. Ces fiches traitent des questions suivantes :

- Fiche thématique 1 : Quelles opportunités économiques pour les jeunes dans la filière riz ?
- Fiche thématique 2 : Quelles opportunités économiques pour les jeunes dans l'horticulture ?
- Fiche thématique 3 : Quelles opportunités économiques pour les jeunes dans les autres filières agroalimentaires ?
- Fiche thématique 4 : Quelle gouvernance pour l'accès à la terre et à l'eau productive ?
- Fiche thématique 5 : Quel appui à la maîtrise d'ouvrage communale pour une exploitation durable des aménagements ?
- Fiche thématique 6 : Quelle stratégie pour assurer la durabilité du dispositif local d'encadrement des producteurs ruraux de base ?
- Fiche thématique 7 : Quel accompagnement pour une inclusion durable des jeunes dans le secteur agroalimentaire du Bassin Arachidier ?



3.2. PERIODE ET CIBLES

L'atelier a eu lieu du 05 au 07 juin 2018 à Toubacouta. Cette période correspond à la récolte des cultures maraîchères dans les sites pilotes de la phase test : une occasion pour le PARERBA de partager les résultats et les leçons apprises de la campagne maraîchère.

Tous les partenaires du PARERBA étaient conviés à cette rencontre d'échange et de partage. Au total 78 représentants les partenaires du projet ont participé à l'atelier.

3.3. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

3.3.1. Approche méthodologique

Les deux premiers jours de l'atelier (5 et 6 juin 2018) ont été utilisés pour les travaux d'ateliers et le troisième jour (le 07 juin 2018) a été consacré à la visite des sites pilotes.

Durant les deux premiers jours, les travaux se sont déroulés en français et en Wolof. La méthodologie des travaux s'est déroulée en 3 temps :

- Temps 1 : Présentation de l'état de la question par l'équipe PARERBA et/ou un partenaire
- Temps 2 : Travaux de groupes
- Temps 3 : Plénière : Restitution des travaux de groupe et synthèse



3.3.2. Premier jour

3.3.2.1. Session d'ouverture

La session d'ouverture a été marquée 5 allocutions suivies par les présentations des participants.

Après le mot de bienvenue du Directeur de Cabinet du Maire de Toubacouta M. Cheikh Tidiane NDIAYE, le Représentant du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, M. Khalifa Babacar Fall a rappelé la pertinence du projet eu égard à la problématique de l'émigration. Il a félicité l'équipe du PARERBA qui, en plus des actions concrètes sur terrain, a organisé la rencontre. La capitalisation est très importante dans la vie d'un projet et devrait être faite par les partenaires pour tirer profit des résultats des projets précédents a-t-il souligné.

Dans son allocution, le Représentant Résident de l'Agence Belge de Développement, M. Michel Francoys, a précisé que l'Agence Belge de Développement, via le PARERBA, a l'ambition de contribuer à apporter des solutions viables au défi du phénomène migratoire qui est crucial pour le développement harmonieux du Bassin Arachidier.



Des solutions viables ne sont possibles que si elles incluent la jeunesse et permettent de créer des opportunités économiques durables pour celle-ci, afin que l'option migratoire se transforme à son tour dans une opportunité et pas dans une obligation de survie.

Pour que cette orientation puisse devenir une réalité, il est crucial qu'un changement d'attitude se produise: les métiers de l'agroalimentaire / de l'agriculture, qui sont aujourd'hui largement perçus comme des métiers « par défaut », des métiers de survie ou de subsistance, des métiers des parents (et grands-parents), doivent devenir des métiers d'avenir, des métiers de succès, choisis par les jeunes comme des vraies professions valorisantes et porteuses de réussite aussi économique que sociale.



A son tour, M. Alessio Salvadori PANNINI, Responsable du Projet PARERBA, s'est félicité du soutien si important que les partenaires ont manifesté en répondant massivement à l'invitation pour cet atelier. L'équipe du PARERBA a besoin de se concerter avec l'ensemble des parties prenantes pour passer à l'échelle. C'est ainsi qu'il a présenté l'agenda de l'atelier qui par ailleurs a été aussitôt adopté par les participants.

Dans son allocution, le Préfet de Foundiougne M. Gorgui MBAYE, a remercié le projet PARERBA pour cette initiative dont il a rappelé les objectifs et les résultats attendus. Il salue la vision du PARERBA qui se traduit par le slogan « Tekki Fii-Réussir Ici ». Cette vision répond parfaitement à la politique du Chef de l'Etat notamment en ce qui concerne la création d'emplois pour les jeunes et le développement de l'agriculture pour l'autosuffisance alimentaire

Il a souligné que d'importants financements ont été mobilisés pour les infrastructures hydroagricoles primaires. Il est important désormais, de mettre l'accent sur la valorisation du potentiel en place.

3.3.2.2. Des axes d'intervention croisés au cœur de la capitalisation

1. La logique d'intervention du PARERBA

L'étude Baseline du projet s'est intéressée aux causes immédiates, intermédiaires et profondes de l'émigration ainsi que les solutions proposées par le projet et les modalités de leur mise en œuvre.

La faiblesse des revenus et l'instabilité des activités ont été souvent citées comme causes immédiates et la faible productivité du travail comme cause intermédiaire.

Quant aux causes profondes, ce sont :

- les faibles accès à la terre et à l'eau productive, les déficiences du dispositif de gouvernance locale des ressources naturelles;
- la faible maîtrise des itinéraires techniques sur l'ensemble de la chaîne de valeur;
- l'insuffisance des capacités entrepreneuriales et en gestion d'entreprise;
- les difficultés d'accès aux services financiers adaptés.



Comme solutions, le PARERBA propose de développer et faciliter les modèles de production agroécologique en agissant sur trois dimensions :

- les infrastructures ;
- le dispositif institutionnel de gestion ;
- l'amélioration de l'offre et de la demande de services des producteurs des filières agroalimentaires.

Le défi est d'arriver à un revenu supérieur à 50 mille francs CFA par mois par producteur sur toute l'année.

A cet effet, le projet mettra le focus sur :

- les aménagements hydro-agricoles secondaires et des infrastructures d'intérêt socio-économique collectif dans le cadre d'une politique volontariste favorisant l'accès aux ressources naturelles critiques (la terre et l'eau productive) pour les jeunes,
- les champs écoles paysans et un dispositif d'animation rurale, la facilitation de l'accès aux services financiers adaptés visant la professionnalisation de l'ensemble des opérateurs de la filière agroalimentaire,
- un dispositif d'incubation d'entreprises dans chacun des pôles territoriaux identifiés par le projet, en relation avec le renforcement des Business Development Services (BDS), des chambres de commerce et des agences étatiques compétentes.

L'objectif de ce dispositif est de promouvoir l'émergence des clusters d'entrepreneurs performants qui développent les produits alimentaires clés et les filières que l'atelier de capitalisation et d'échange d'expériences de Toubacouta va permettre d'identifier.

La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du PARERBA en partenariat et avec l'appui des services de l'Etat, les collectivités locales appuyées par l'ARD, l'ANCAR, les ONG nationales et internationales et UNCDF. Des subsides et des contrats de services sont prévus dans le cadre de ces partenariats.

2. Les résultats attendus du projet

Indicateurs		Valeur cible
<i>Résultat 1 : L'eau productive est mise durablement à la disposition des exploitantes et des exploitants pour une meilleure utilisation des ressources foncières durant toute l'année</i>		
1. Nombre d'hectares	Fonctionnellement irrigués	1500
	Fonctionnellement irrigués et sécurisés	1300
	Fonctionnellement irrigués en production de manière continue	1250
	Fonctionnellement irrigués exploités par les jeunes	500
Indicateurs		Valeur cible
<i>Résultat 2 : Les productrices et producteurs s'organisent pour augmenter durablement leur production et trouver des débouchés pour leurs produits (maraichage et riz)</i>		
2. Rendement (tonne) par hectare	Riziculture hivernale	4T/ha
3. Chiffre d'affaires (en francs CFA)	Riziculteurs	375 000
	Horticulteurs	1 500 000
4. Montant (Fcfa) du revenu à l'hectare	Par saison pour les riziculteurs	237 500
	Par campagne pour les horticulteurs	1 000 000
5. Proportion de producteurs qui appliquent de bonnes pratiques parmi ceux qui sont encadrés par le projet	Par filière	80%
6. Taux de pénétration de l'agriculture contractuelle sur le volume de production commercialisé parmi ceux qui sont encadrés par le projet	Par filière	50%
<i>Résultat 3 : Des jeunes femmes et hommes formés créent ou développent des micros entreprises dans des filières agricoles</i>		
7. Nombre de petites et moyennes entreprises	Créées par le PARERBA	50
	Stabilisées par le PARERBA	
8. Nombre d'exploitants des filières (y compris les PME) agroalimentaires qui ont effectivement accès aux services financiers adaptés	Accompagnés par le projet	1 050
9. % d'augmentation du chiffre d'affaires des PME	PME accélérées par le projet	Attendre le démarrage des PME
10. Marge bénéficiaire (%) des PME	PME accélérées par le projet	Attendre le démarrage des PME

11. Nombre d'emplois pour les jeunes	Créés par les PME accélérées par le projet	1000
	Formés par le projet et actifs dans les filières de l'agroalimentaire	
<i>Résultat 4 : Les leçons apprises sont capitalisées, communiquées et appropriées par les bénéficiaires</i>		
12. Nombre de produits de capitalisation réalisés		16
13. Niveau de notoriété de bonnes pratiques et bonnes expériences faisant l'objet de communication grand public		80%

Parmi les points d'attention mis en évidence par l'évaluation de la situation de référence, il a été cité :

1. De nombreuses infrastructures hydroagricoles mais sans dispositif opérationnel d'entretien et de maintenance,
2. Très peu de périmètres fonctionnellement irrigués et encore moins régulièrement valorisés,
3. D'importants périmètres irrigués mais difficilement exploitables à cause de la salinité des sols qui prend de plus en plus de l'ampleur,
4. La rareté d'activités de maraichage dans la Bassin Arachidier,
5. Une faible présence de jeunes dans les villages au moment de l'étude,
6. L'importance des revenus de la migration dans le budget familial,
7. La grande difficulté de rendre la riziculture une activité commerciale à parts entière,
8. La contrainte du maraichage, qui ne devient économiquement viable qu'à partir d'une certaine surface emblavée,
9. L'existence apparente d'un seuil minimal de revenus en dessous duquel les jeunes seront difficilement disposés à rester sur place pour réussir.



3. Le bilan des six mois de la phase pilote du PARERBA

Dans le cadre des aménagements secondaires qui constituent le premier axe d'intervention du PARERBA, le projet a appuyé la Maîtrise d'Ouvrage Communale pour la réalisation et la réhabilitation des aménagements secondaires dans 5 Communes. Dans ces mêmes communes, le projet a testé 3 types d'aménagement : bas-fonds (maraîchage et riz), périmètre maraîcher de plateau, périmètres rizicoles.

3 types d'exhaure ont été testés durant cette phase pilote : puits traditionnels améliorés, pompage par énergie solaire, pompage par groupe motopompe.



Les travaux ont été réalisés en régie directe via la convention avec les Communes. Ces dernières assurent la mobilisation de la main d'œuvre locale par l'approche HIMO.

Les résultats atteints au niveau de cet axe d'intervention sont :

- l'aménagement de 12 hectares de périmètres maraichers dotés de 30 puisards améliorés et 30 bassins d'arrosage,
- trois périmètres rizicoles en cours d'aménagement sur onze hectares,
- 2 périmètres maraichers en cours d'aménagement dans lesquels deux champs écoles paysans seront aménagés.



Pour le deuxième axe d'intervention portant sur la gouvernance du territoire et de l'eau productive le projet a initié la mise en place du dispositif de gestion des aménagements qui a permis d'affecter les terres aux jeunes et d'élaborer des règles d'utilisation des périmètres maraichers.

Il a également été réalisé la planification de l'aménagement test du bassin versant du Djikoye, et l'identification des pôles ruraux et leurs potentiels à valoriser pour l'insertion économique des jeunes.

Les résultats atteints pour cet axe sont notamment :

- l'élaboration de quatre codes de conduite des producteurs maraichers,
- la mise en place de quatre comités en charge de l'application de ce code,
- la mobilisation de 1548500 francs CFA sur les trois périmètres maraichers pour assurer l'entretien courant des équipements.

Quant au troisième axe d'intervention qu'est la production maraichère et rizicole, 501 parcelles de 150m² chacune sont exploitées et 410 producteurs dont 160 jeunes sont encadrés par les Conseillers Agricoles Ruraux de l'Agence Nationale du Conseil Agricole Rural.

4. Thématique 1 : Quelles opportunités économiques pour les jeunes dans la filière riz ?

Dans le cadre de la politique d'autosuffisance en riz et la création d'emplois durables dans ce secteur ; le PARERBA prévoit de développer la filière riz dans le Bassin Arachidier comme levier important pour améliorer la situation économique des jeunes.

En effet, le riz se réintroduit dans le système de production dans le Bassin Arachidier. Cependant, l'auto approvisionnement des ménages producteurs de riz est non couvert. L'évaluation de la situation de référence du PARERBA et les études antérieures montrent que les défis sont énormes.

Les questions de l'eau, de la salinité des sols et de la disponibilité des semences sont loin d'être maîtrisées. Par ailleurs, à l'exception du commerce inter-villageois, aucune perspective de commercialisation rentable du riz paddy ou du riz blanc n'est envisageable à moyen terme. Pour le moment, les jeunes du Bassin Arachidier sont peu intéressés par la filière riz.

Malgré le faible intérêt direct des jeunes, le riz devrait continuer à faire partie de la stratégie PARERBA pour trois raisons :



- la valorisation et la continuité des investissements hydro-agricoles du BARVAFOR pour la mobilisation de l'eau productive,
- l'intérêt pour le riz dans une conception globale du « système d'exploitation » et de la sécurité alimentaire,
- la contribution à un effort des acteurs dont les résultats économiques seront atteints à long terme.

5. Thématique 2 : Quelles opportunités économiques pour les jeunes dans l'horticulture ?

Selon l'évaluation de la situation de référence du PARERBA, le maraîchage fait partie des stratégies économiques des exploitations familiales dans le Bassin Arachidier . Néanmoins, la plupart des cultures ne sont faites qu'en contre saison. La surface moyenne est environ 883 m²/producteur pour une à quatre cultures pratiquées.





Les coûts de production connaissent une extrême variabilité (de 600.000 FCFA à 2.000.000 FCFA pour l'oignon) dont les 2 facteurs clefs sont le coût de l'eau et la main d'œuvre. Le coût de l'eau représente toujours au moins 15 % des coûts (47 % dans certains cas) alors que celui-ci ne représente que 9 % dans la Vallée du Fleuve et les Niayes.

Des revenus très variables par saison :

- <1.000.000 FCFA/ha : Gombo, aubergine, tomate
- 1.000.000 -2.000.0000 FCFA/ha : tomate, oignon, chou
- > 2.000.0000 FCFA/ha : le piment et la laitue.

L'intérêt des jeunes (femmes et hommes) dans le Bassin Arachidier est réel et important. Toutefois, les hypothèses d'attractivité vis-à-vis de la migration nécessitent la production de cultures rapportant au moins 2.000.000 FCFA/ha sur base des surfaces moyennes actuelles.

6. Thématique 3 : Quelles opportunités économiques pour les jeunes dans les autres filières agroalimentaires ?

Au-delà du riz et du maraîchage, de nombreuses potentialités liées à la diversité des zones agroécologiques d'intervention peuvent être valorisées pour l'insertion des jeunes dans l'économie rurale.

D'après les études réalisées par le PARERBA, l'attrait des jeunes pour s'investir dans une filière ou une combinaison de filières est lié à 4 critères :

- Générer des revenus monétaires réguliers,
- Générer un revenu monétaire moyen de minimum 50.000 FCFA/mois,
- Avoir une activité professionnelle durant 10/12 mois,
- Générer une perception sociétale de professionnel (à l'opposé de l'agriculteur par défaut).

Les filières ci-après sont régulièrement citées lors des études comme porteuses pour l'insertion des jeunes dans l'économie locale :

- La filière bissap,
- Les plantations fruitières (mangue, agrumes, fruits sauvages) ont été citées par les acteurs de terrain comme représentant un intérêt économique à long terme,
- Les plantations ornementales et forestières (pépinières),
- L'aviculture : est incontestablement considérée comme intéressante par les jeunes en regard des faibles besoins en trésorerie et des cycles économiques courts (cité en second après le maraîchage). Il n'y a toutefois que peu de jeunes qui l'ont expérimenté.
- L'embouche ovine et caprine.

En outre, de nombreux métiers à développer pour les jeunes ont été cités :

- Producteur semencier et commerce de semences certifiées.
- Entretien des réseaux d'irrigation, plombier, mécanicien motopompe.
- Conducteur de motoculteur, tractoriste.
- Commerçant d'intrants.
- Transporteur.
- Coxeur/bana-bana.
- Producteur de compost et de fumier.
- Producteur de pesticides naturels.
- Technicien, brigadier phytosanitaire.
- Technicien vétérinaire.
- Transformateur : micro-huilerie et production de pâte d'arachide, transformation de jus de marmelade, séchage de fruits et légumes.
- Transformateur des produits céréaliers.

D'autres filières porteuses à particularités territoriales ressortent des résultats de l'étude baseline du PARERBA ; il s'agit de :

- La filière sel jugée prioritaire sur l'ensemble du delta du Sine Saloum. Elle intègre un ensemble important d'acteurs locaux tout au long de la chaîne de valeur avec une production essentiellement tournée vers la sous-région (Mali, Burkina Faso, Bénin, Niger). Malgré le nombre important de groupements, la production est artisanale et reste plombée par la compétition importante.
- La filière pêche pourrait représenter un potentiel de revenus dans certaines zones d'intervention. La filière est aussi une importante source d'emplois dans le pays et le poisson est la première source de protéines au Sénégal.

Le PARERBA se doit de garder une ouverture pour des appuis ad hoc à d'autres filières que le riz et le maraîchage dans le cadre de son résultat 3 en se basant sur des appuis à l'entrepreneuriat orienté par la demande (projets portés par les jeunes).

3.3.2.3. Les travaux de groupes et les recommandations

L'après-midi du premier jour a été réservé aux travaux de groupes suivis d'une plénière. Les travaux ont été organisés en 6 groupes de 12 à 15 personnes.



Ci-après les questions discutées en groupes et les solutions proposées en guise d'orientations stratégiques :

1. Les opportunités économiques pour les jeunes dans la filière riz.

a) Comment positionner les jeunes sur la chaîne de valeur semencière du riz ?

Les participants proposent d'appuyer l'intégration des jeunes dans le développement du système semencier régional en riz. Pour ce faire, il est recommandé de veiller aux 3 points suivants :

- L'accès aux bonnes terres et aux intrants,
- L'encadrement technique nécessaire pour parvenir à l'agrément,
- L'approche associative ou par groupement d'intérêt économique,
- La contractualisation avec la demande

b) Quelles zones de bas-fonds/vallée seraient propices à envisager une combinaison de la production du riz avec la production maraîchère ?

Les participants ont proposé les vallées ci-après réparties sur 19 Communes des Régions de Kaolack, Fatick et Kaffrine comme suit :

Région	Communes	Vallées proposées
Kaolack	Kayemor	Kayemor Keur Samaba Diama
	Médina Sabakh	Djiguimar Pakane
	Dabaly	Kantora
	Prokhane	Keur Tamba
	Ndramé Escale	Keur Dame Thiarène
	Keur Maba	Vélingara Keur Matar
Fatick	Fimela	Bakhala Nganème,
	Keur Samba GUEYE	Djikoye Nderleng
	Djofior	Baboulaye
	Keur Saloum DIANE	Keur Andalah Wilane, Koular Baria, Dasylamé Serère, Keur Aliou Gueye
	Djilor	Yerwago
	Soum	Soum
Kaffrine	Diognick	Mouye Ndiayene
	Lour Escale	Ndiayene Lour
	Saly Escale	Saly Escale Coumbidia
	Diama Gadio	Dioli Manda Gouye Mady Boury
	Sagna	Niahène
	Missahra Wadène	Mbaye Mbaye
	Dioum Nguinth	PAFA



2. Les opportunités économiques pour les jeunes dans la filière horticole.

Les participants recommandent au PARERBA :

- De promouvoir le maraîchage hivernal en combinant l'approche individuelle et collective et développer la mutualisation des services.
- D'appuyer la filière pomme de terre : accès aux variétés adaptées, la formation sur les itinéraires techniques, mise à disposition des infrastructures de stockage.

3. Les autres filières et les métiers d'opportunité pour les jeunes.

Les autres filières porteuses d'opportunités pour les jeunes listées par les participants dans l'ordre d'intérêt décroissant sont les suivantes :

- 1er. Transformation et valorisation des produits céréaliers et arachide
- 2e. Aviculture
- 3e. Sel
- 4e. Bissap
- 5e. Fruits (particulièrement la papaye)
- 6e. Plantation ornementale et forestière (pépinières)
- 7e. Aquaculture-Pêche=fabrication d'aliments poissons
- 8e. Apiculture
- 9e. Tourisme

Les principaux métiers identifiés par les participants sont les suivants :

- 1er. Transformateur
- 2e. Commerce de semences et d'intrants

3e. Production de compost et produits phytosanitaires bio

4e. Conducteur de motoculteur

3.3.3. Deuxième jour

3.3.3.1. Des mesures multidimensionnelles pour la mise en œuvre du projet

Thématique 4 : Partenariat de mise en œuvre du PARERBA.

Le projet PARERBA est géré par Enabel en régie et en partenariat avec d'autres institutions ou organisations avec lesquelles des conventions de subsides sont signées. L'option régie s'explique par la nature même du financement.

Le PARERBA accorde des subsides à ses partenaires nationaux et internationaux pour la mise en œuvre du projet. Durant la phase test, des conventions de subsides ont été signées avec 5 Communes et avec l'ANCAR. Des marchés ont été octroyés aux entreprises locales pour l'exécution de certaines activités et services.

L'accord de subsides est précédé par un audit organisationnel satisfaisant réalisé par l'équipe du PARERBA auprès du demandeur. Par ailleurs, l'octroi de subsides est accompagné par un renforcement des capacités de l'acquéreur en fonction des besoins identifiés au moment de l'audit.

Le cycle de suivi complet des subsides par l'équipe opérationnelle et financière du PARERBA se présente comme suit :



Pour la phase de mise à échelle, des subsides seront octroyés aux partenaires de mise en œuvre dont 46% pour les collectivités décentralisées, 7% pour les services et agences de l'Etat (Gouvernement), 12% pour les agences des Nations Unies et 35% pour la société civile (ONG et partenaires locaux).

Pour le passage à l'échelle, les défis sont (i) que l'argent des conventions des subsides décaissé au travers du Trésor Public puisse être utilisé à temps par les bénéficiaires-contractants, (ii) de disposer des mécanismes et des outils pour renforcer les Collectivités locales à assurer leur rôle de maître d'ouvrage afin de créer les emplois escomptés.

Thématique 5 : La gouvernance de la terre et de l'eau productive

Le contexte actuel tel que mis en évidence par l'évaluation de la situation de référence du projet PARERBA montre qu'en ce qui concerne la gouvernance foncière, 95% des terres relèvent du statut du domaine national. La Commune a la compétence d'affecter la terre mais l'héritage reste également le mode coutumier de transmission de la terre. La gestion patrimoniale du foncier et de nombreuses pesanteurs sociales ne favorisent pas l'accès des jeunes et des femmes au foncier.



Quant à la gouvernance de l'eau productive, l'eau des forages est normée avec une répartition claire des responsabilités selon les niveaux d'échelle (OFOR, délégataires privés et ASUFOR). La tarification de l'eau des forages est effective au niveau des périmètres maraichers.

Par contre, la situation est complexe au niveau des aménagements hydroagricoles primaires et secondaires réalisés sans anticiper sur les modalités de gestion. Il y a encore des confusions en termes de responsabilités entre les parties prenantes (Etat, communes, usagers) concernant la gestion des infrastructures. Des mécanismes de concertation existent mais sont quasiment non-fonctionnels.

Cet état de fait est lié au cadre institutionnel et réglementaire en place mais aussi au fait que les initiatives de création des infrastructures sont guidées par la logique de projet et ne considèrent pas suffisamment en amont la viabilité financière, sociale et environnementale.

Durant la phase test, le PARERBA a pu initier et développer des mesures permettant une meilleure répartition des parcelles y compris pour les jeunes et les femmes au sein des périmètres irrigués, des codes de conduite pour les usagers des périmètres maraichers et ouvrages collectifs.

Pour le passage à l'échelle, il convient pour le projet de définir :

- comment améliorer l'accès effectif, sécurisé et durable des jeunes du Bassin Arachidier à la terre et à l'eau productive afin de leur permettre de développer des activités rentables toute l'année,
- les mécanismes de gouvernance de l'eau productive à mettre en place pour garantir l'efficacité et la durabilité des projets d'aménagements primaires.

Thématique 6 : La maîtrise d'ouvrage communale pour une exploitation durable des aménagements

Au cours de la phase test, le PARERBA a apporté aux Communes, un appui à la maîtrise d'ouvrage communale pour la valorisation des aménagements hydroagricoles. Grâce à cet appui, 12 hectares sont irrigués pour le maraichage et 11 hectares sont aménagés pour le riz hivernal.

Les principaux constats lors de cette phase montrent qu'il y a beaucoup de potentiels à valoriser sur les aménagements primaires mais en même temps, d'importants dysfonctionnements ont été identifiés. Il y a des comités de gestion mais non-opérationnels. Les aménagements secondaires sont peu fréquents, exigus et peu valorisés.

Les entreprises de construction des aménagements hydro-agricoles sont disponibles mais sont de faibles capacités techniques et organisationnelles.

Les commissions des marchés à l'échelle des Communes sont opérationnelles mais ont besoin de renforcement de capacités pour des gros marchés ou d'une grande complexité technique.

Pour la mise à l'échelle, le PARERBA veut mettre un accent sur la participation active de toutes les parties prenantes dans toutes les phases : planification, conception, et exécution des aménagements hydroagricoles. Les aménagements portant sur de grandes superficies seront priorités.

Le principal défi avant de passer à l'échelle est de bien identifier les besoins des communes en termes de renforcement de capacités pour réussir pleinement leur rôle de maître d'ouvrage et pouvoir assurer :

- la qualité technique des réalisations notamment par la mobilisation de la main d'œuvre locale pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre,
- l'efficacité du dispositif d'entretien et de maintenance des aménagements,
- la durabilité financière des aménagements, en lien avec la rentabilité économique attendue des activités de production.

Thématique 7 : Les champs écoles des producteurs.

L'approche Champ Ecole des Producteurs (CEP) est une méthode de formation pratique des producteurs par la connaissance de l'agroécologie, de la plante, des ravageurs et ennemis naturels des cultures.

Durant la phase pilote du PARERBA, trois CEP (Fass Thiékène et Daga Ndoup dans la commune de Keur Samba Gueye et Keur Andallah dans la commune de Keur Saloum Diané) ont été créés et 46 jeunes y sont formés.



Quelques points forts ont été notés durant cette phase pilote. A Keur Andallah, les jeunes connaissent bien les itinéraires techniques apprises et une amélioration des pratiques agricoles a été notée.

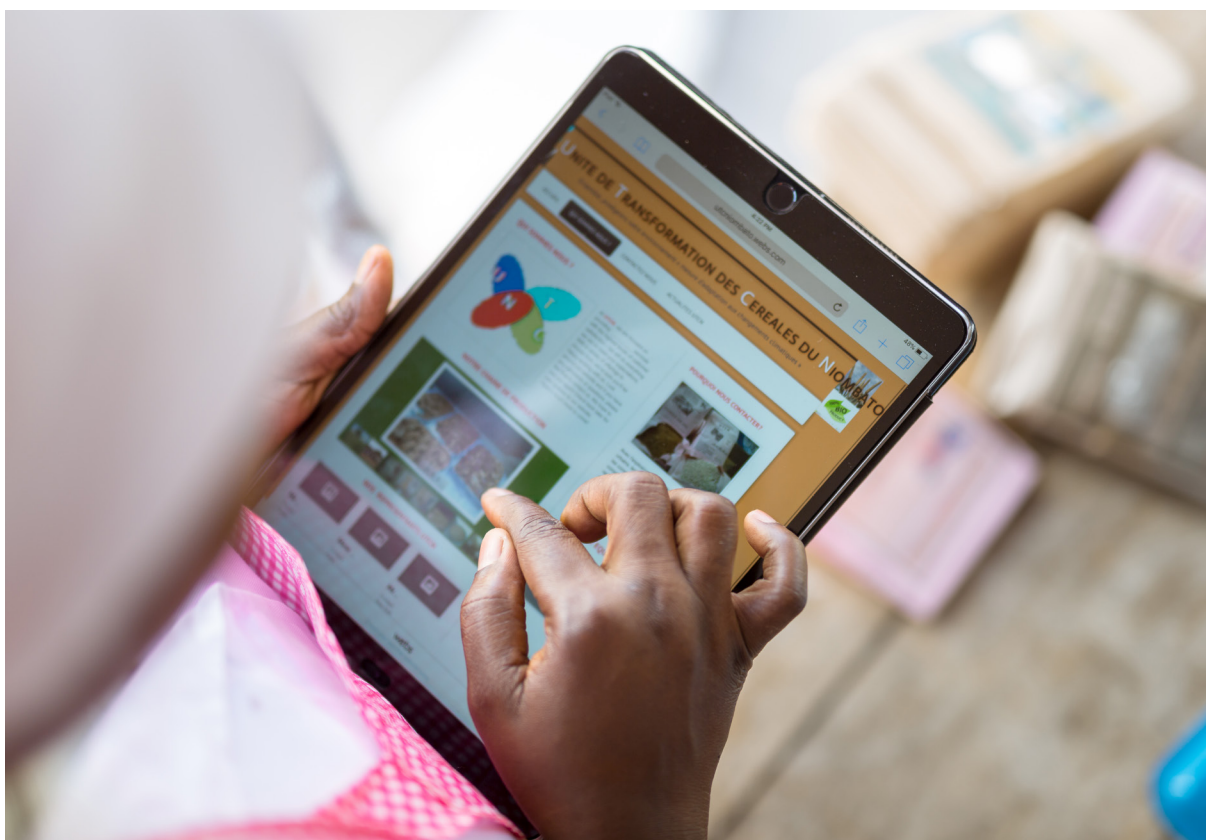
Parmi les points faibles enregistrés, on peut noter les désistements dans le site Daga Ndoup, du fait de la cueillette des anacardes. Dans le CEP de Fass Thiékène, les itinéraires techniques prescrits ne sont pas respectés surtout à cause de l'indisponibilité des femmes engagées dans les tâches domestiques alors qu'elles sont majoritaires. L'indisponibilité est notée également parmi les membres qui habitent loin des CEP. Enfin, les superficies réservées au CEP sont encore peu attrayantes.

Thématique 8 : Amélioration de l'offre et renforcement de la demande de services financiers.

Au Sénégal, 51% des PME considèrent l'accès au financement comme une barrière. Pourtant leurs besoins sont multiples notamment le crédit avec garanties flexibles, le crédit-bail pour le matériel agricole, les produits d'épargne flexibles et attractifs pour les saisonniers, le crédit digital pour les intrants et les outils d'assurance pour les petits agriculteurs qui veulent développer leurs activités.

Les freins identifiés sont le manque (faiblesse) des garanties, le faible niveau d'éducation financière, les risques spécifiques liés à la nature même des activités, l'asymétrie de l'information, la faible articulation des activités de production avec la commercialisation, l'enclavement de certaines zones et le faible niveau de transparence et formalisation.





Pour permettre à au moins 5 000 exploitants (jeunes, femmes, etc...), entreprises rurales informelles, GIE ou micro-coopératives à base communautaire, actifs dans les différents segments des filières agroalimentaires du Bassin Arachidier d'accéder aux services financiers adaptés à leurs besoins dans le cadre du projet PARERBA, UNCDF prévoit les stratégies suivantes :

- apporter l'appui technique et financier aux prestataires de services financiers (PSF) pour le développement et la mise à l'échelle d'une offre de services financiers innovants et adaptés ;
- concevoir/adapter et diffuser des modules spécifiques d'éducation financière pour les petits exploitants et microentreprises par le biais du canal digital ;
- mettre en place des mécanismes de garantie adaptés pour faciliter l'accès des petits exploitants au crédit ;
- faciliter l'accès des SFD aux ressources financières moyen et long terme.

Pour l'amélioration de l'accès aux services financiers pour 50 PME cibles du PARERBA rattachées aux Chambres de Commerce d'Industries et d'Agriculture (CCIA) de Kaolack et Kaffrine, UNCDFP prévoit :

- d'accompagner (appui technique, levée de ressources) les prestataires de services financiers (PSF) et les investisseurs dans l'offre de produits financiers adaptés aux PME ;
- de développer et mettre à l'échelle une plateforme mobile pour soutenir les PME dans la gestion de leur trésorerie tout en leur donnant accès aux services financiers de base.

3.3.3.2. Les travaux de groupes et les recommandations

Les participants, répartis en 4 groupes pour discuter des questions soulevées lors des présentations, ont pu formuler différentes recommandations pour la mise à l'échelle :

• Pour l'accès des jeunes au foncier



- Une information claire doit être fournie aux jeunes sur les modalités et conditions d'accès.
- Un travail en amont avec les jeunes sur la rentabilité des activités envisagées.
- Un ciblage des bénéficiaires (« les vrais jeunes ») avant l'affectation de la terre. Des critères de ciblage favorisant l'émergence de l'entreprenariat rural et le changement de perception sur le métier de paysan doivent être intégrés.
- Favoriser la combinaison de délibérations individuelles et collectives. Un encadrement très clair des délibérations doit être un point d'attention permanent, notamment sur base de contrats d'exploitation définissant clairement les conditions de désaffectation.

- Faire des tests de fermes privées pour les jeunes leaders.

• accès durable à l'eau productive

- Une tarification de l'eau prenant en compte la faisabilité économique de la production.
- Une opérationnalisation des cadres de concertation locaux (échelle bassin versant) en intégrant les jeunes et en définissant clairement les responsabilités,
- La mise en place et le suivi de l'exécution des plans communaux d'entretiens et de maintenance des ouvrages hydroagricoles collectifs.

• L'appui à la maîtrise d'ouvrage communale

- Une bonne planification locale des communes (POAS/PDC) en ce compris une planification participative des ouvrages, de leurs natures et de leur rentabilité escomptée. Celle-ci doit être envisagée sur base de la diversité des productions pour les grands périmètres.

- Faire appel à des bureaux d'études pour la conception de certains projets pour lesquels la Commune n'a pas de compétences requises. Une copie du cahier des charges techniques pour le consultant doit être remise à la Commune. De même, le consultant/ bureau d'études doit laisser une copie des résultats de leur travaux à la Commune.
- La formation et le coaching du maître d'ouvrage pour la gestion des marchés liés aux prestataires (études et réalisation).



- Un travail d'ingénierie sociale en amont des travaux pour (i) impliquer les acteurs de la maîtrise d'ouvrage et les comités de gestion dans le suivi et la réception des chantiers (en complément de bureaux spécialisés), (ii) définir les rôles et devoirs dans l'entretien et la maintenance des ouvrages.
- Valoriser les structures de gestion (exemple ASOREP) existantes.
- Promouvoir la durabilité du dispositif de formation des maraichers mis en place par le PARERBA

Pour assurer un encadrement durable des producteurs, les participants recommandent :

- La mise en place des comités techniques transrégionaux sous la direction de l'ANCAR afin de coordonner l'ensemble des acteurs impliqués. L'ANCAR devrait notamment y formaliser ses relations avec les DRDR.
- Mener des échanges avec les autres projets pour une harmonisation de la dynamique d'encadrement de proximité dans le Bassin Arachidier.
- Transmettre aux communes, une information claire sur les opérateurs d'encadrement et leurs mandats.
- Appuyer les démarches qui visent une internalisation du dispositif d'encadrement basé sur les « relais » au sein des organisations de producteurs (RESOPP...). Des itinéraires de formation professionnelle pour « les relais » devraient être soutenus.

- Appuyer les démarches qui visent à s'auto-financer au travers d'un système de rémunérations basé sur les prélèvements (parafiscalité privée).
- Soutenir les démarches qui visent l'introduction de nouvelles technologies (e-conseil) pour réduire les coûts de la proximité.
- Valoriser le savoir-faire paysan, des organisations sociales et paysannes existantes dans les CEP.



• Le développement durable de l'entreprenariat des jeunes dans le Bassin Arachidier



Les recommandations retenues sont les suivantes :

- La mise en place d'un dispositif d'animation économique, en ce compris des mécanismes de pré-incubation en milieu rural et proches du terrain (en veillant à renforcer ce qui existe déjà, par exemple le Centre d'incubation de la Mairie de Sokone). Pour certaines institutions, il faudrait un maillon plus proche du terrain.
- La création d'un système multi-acteurs local pour faciliter l'accès au financement avec une définition claire des rôles des acteurs intervenant dans le dispositif d'animation économique.
- L'appui à la mise en place de services financiers qui répondent aux problèmes liés : (i) aux charges d'exploitation (crédit de campagne), (ii) à la connaissance des démarches pour accéder au financement (éducation financière), (iii) au besoin de conseils pour augmenter les capacités de production (crédit de démarrage et crédit d'extension).
- Des formations en entrepreneuriat pour faire un business plan et pour bien « manager » son entreprise.
- La mise en place d'un réseau de formateurs pour accompagner les jeunes dans la recherche de financements et la formalisation.
- Des mécanismes d'appui au dispositif de lobby et de plaidoyer pour répondre par exemple à la problématique de l'accès à la terre.
- L'appui aux initiatives de concertation et de synergie des différents acteurs (chambres de commerce, l'association des maires, les services financiers décentralisés, RESOPP, ANCAR, ADEPME).
- La contribution à la mise en place d'un fonds d'investissement décentralisé qui soutient le financement et l'éducation financière.
- L'appui à la réflexion et à la mise en place de services de conseils à l'entreprise sur une base de prestations payantes.
- La nécessité de stimuler le rapprochement entre les réseaux endogènes de financement qui existent déjà et les autres acteurs tels que les CCIA, l'ANPEJ, les chambres des métiers.
- L'appui au développement d'une approche « fonds sociaux d'investissement ».
- L'allègement des travaux agricoles à travers la mise à disposition des équipements adaptés et financièrement accessibles.

3.3.3.3. Les conclusions de l'atelier

La phase pilote du projet PAERABA a été bien appréciée par les acteurs particulièrement parce qu'elle a permis :

- un démarrage rapide d'actions concrètes au profit des populations et la co-construction des équilibres institutionnelles ;

- de tester des innovations, d'affiner les stratégies et les modalités opérationnelles en fonction des difficultés et des réalités rencontrées;
- d'impliquer les parties prenantes et les faire participer activement dans la mise en œuvre.

Parmi les principales innovations retenues, l'ancrage institutionnel du PARERBA au sein du MEFP a pu favoriser l'implication des autres départements ministériels dans la coordination et le suivi du projet. L'audit organisationnel des partenaires de mise en œuvre du projet avant la signature de conventions de subsides a également permis de prévenir les risques liés au mauvais choix des maîtres d'œuvre, ainsi de définir les stratégies de renforcement des capacités des partenaires. Enfin, la capitalisation des résultats de l'évaluation de la situation de référence et de la phase pilote permettent déjà de partager les leçons apprises.

L'atelier de capitalisation a permis de recueillir les orientations stratégiques des parties prenantes auxquelles l'équipe du PARERBA va se référer pour sa planification stratégique de mise à l'échelle.

3.3.3.4. La session de clôture



La session de clôture de l'atelier a été marquée par un témoignage d'un jeune migrant de retour qui s'est intégré dans le milieu économique local.

Trois allocutions ont clôturé l'atelier :

- Monsieur Alessio Salvadori, Responsable du PARERBA, a remercié l'ensemble des participants pour la richesse des débats et les propositions formulées pour le passage à l'échelle du projet.
- Madame Silvia Di Santo, a rappelé que le Fonds Fiduciaire de l'UE a été mobilisé en vue de trouver des solutions d'urgence aux causes profondes de l'émigration irrégulière. Dans ce sens, de nombreux projets sont mis en œuvre au Sénégal et dans la sous-région, une campagne de

sensibilisation Tekki Fi est en cours pour tout le pays.

- Au nom des Maires participants, Monsieur Diadiou Aly, Maire de Porokhane, s'est félicité de la rencontre et du partenariat avec le PARERBA et a exhorté l'équipe du projet à s'approprier des orientations stratégiques proposées par les participants.

3.3.4. Troisième jour : la visite des sites

Le troisième jour a été consacré à la visite des sites pilotes du projet PARERBA dans les Communes de Keur Samba Gueye et Keur Saloum Diané dans la Région de Fatick.



Sur ces sites, les populations, à majorité des jeunes femmes, pratiquent le maraichage depuis janvier 2018. On peut déjà apprécier les premières récoltes d'oignon et de tomate. Le rendement s'élève à 16 tonnes et 8 tonnes à l'hectare respectivement pour l'oignon et la tomate.



SITE PILOTE DE DAGA NDOUP

Région	Fatick
Département	Foundiougne
Arrondissement	Toubacouta
Commune	Keur Samba Gueye
Infrastructure	Digue de retenu
Périmètre	Superficie : 4ha 4 puits Système d'exhaure solaire et irrigation de type gandiolais 43 bassins de reprise
Producteurs	103 femmes 31 hommes Total = 134 dont 52 jeunes
Champs Ecole Paysan (CEP)	10 jeunes sur 600m²

Photo périmètre



SITE PILOTE DE FASS THIÉKÈNE

Région	Fatick
Département	Foundiougne
Arrondissement	Toubacouta
Commune	Keur Samba Gueye
Infrastructure	Digue de retenu
Périmètre	Superficie : 4ha Nombre de parcelles : 202 de 150m² chacune Nombre de parcelle exploitées : 199 Système d'exhaure solaire et irrigation de type Gandiolais (42 bassins de reprise) 4 puits
Producteurs	39 hommes 130 femmes Total = 169 dont 68 jeunes
Champs Ecole Paysan (CEP)	15 jeunes sur 600m²

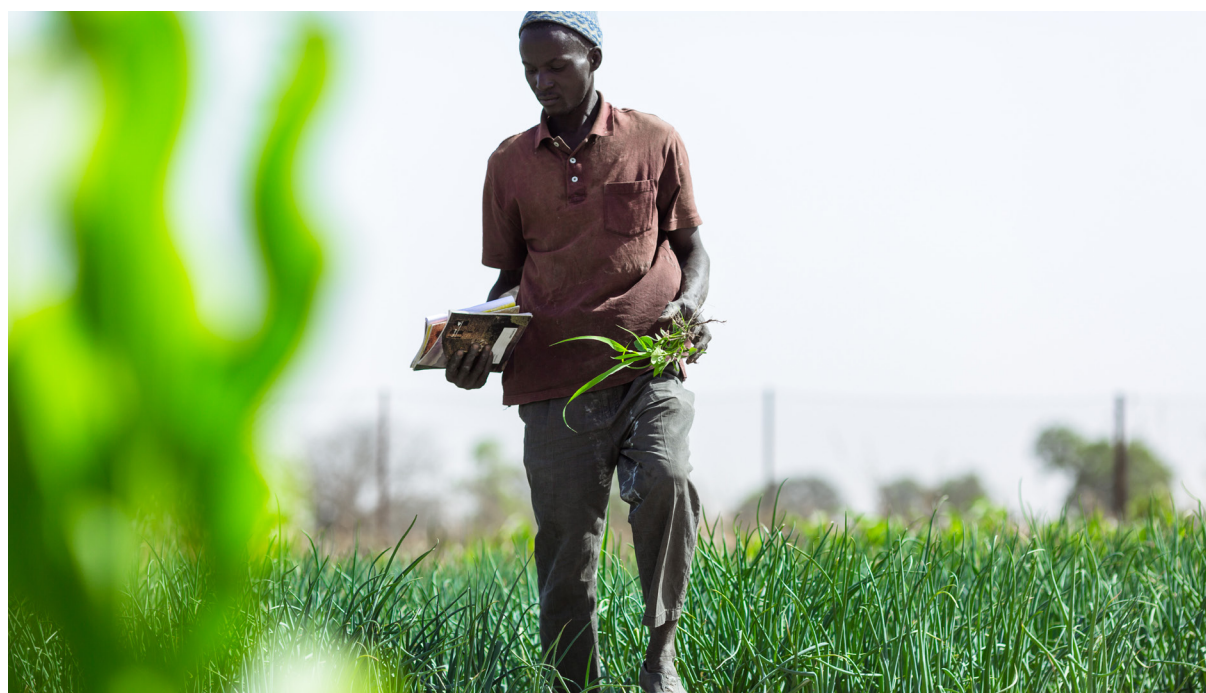
Photo périmètre



SITE PILOTE DE KEUR ANDALLAH

Région	Fatick
Département	Foundiougne
Arrondissement	Toubacouta
Commune	Keur Saloum Diané
Infrastructure	Digue de retenu
Périmètre 1	Superficie 9ha 100 parcelles de 250m² 3ha aménagés 30 puisards
Périmètre 2	Superficie 1ha 46 parcelles de 150m² 1ha aménagé 10 bassins Equipement d'exhaure : Groupe moto pompe
Superficie exploitée	2,53ha
Producteurs	75 Femmes 32 Hommes Total= 107 dont 36 jeunes
Champs Ecole Paysan (CEP)	24 jeunes sur une superficie de 1500m²

Photo périmètre



LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom	Prénom	Organisation	Fonction
1	MBAYE	Gorgui	Préfet de Foundiougne	Représentant du Gouverneur
2	SECK	Seynabou	CADL Toubacouta	Chef de service
3	NDIAYE	Abdoulaye	Commune Keur Samba Gueye	Maire
4	DIOUF	Dialigué	Commune Keur Samba Gueye	Adjoint au Maire
5	Seck	Abdou Lahat	Commune Keur Saloum Diané	Maire
6	DIOUF	Ousmane	Commune de Diofior	Conseiller Municipal
7	LABOU	Mame Seyni	Commune de Diofior	Secrétaire municipal Diofior
8	DIOP	Ngor Léon	Commune de Soum	Maire
9	CISSE	Abdoulaye	Commune de Kayemor	Maire
10	DIADHIOU	Aly	Commune Porokhane	Maire
11	SENGHOR	Birame	Commune de Fimela	
12	SY	Abdoulaye	ANCAR	Directeur Zone Bassin Arachidier Sud
13	MBODJ	Birame	CAR KSD	
14	FALL	Lahat	CAR KSG	
15	NDIAYE	Cheikh	DRDR Fatick	
16	DIOUF	Babacar	DRDR Kaffrine	
17	GAYE	Samba	DRDR Kaolack	DRDR
18	FAYE	Elimane	CCIA Kaolack	Responsable ITEC
19	DIAKHAM	Souleymane	Chambre des métiers Fatick	Formateur Germe
20	Ndao	Thierno Birahim	CCIA Kaffrine	Secrétaire Général
21	FAYE	Djidiack	ARD Fatick	Directeur
22	GNINGUE	Baboucar	P2RS	Superviseur
23	KA	Abdoul Mamoudou	PASA	CVES-PASA
24	DI SANTO	Silvia	DUE	TF Program Manager "Résilience"
25	FALL	Babacar	MEFP	Khalifa Ababacar FALL
26	GUEYE	Cheikh Ahmadou Bamba	DBRLA	Chargé de projet
27	SYLLA	Dame	AICS/PACERSEN	PACERSEN
28	BARBATO	Ludovica	OIM	
29	KA	Aïssata	OIM	
30	FAYE	Clément Waly	UNCDF	Consultant Agriculture et Finance
31	GASPARRI	Arianna	UNCDF	Youth Finance UN Fellow
32	NDIAYE	Mame Birame	RICOLTO	Chargé de programme
33	BA	Malick	Symbiose	Coordonnateur
34	NDIAYE	Marcelin	World Vision	Manager Programme

35	SENE	Gilbert	Caritas Kaolack	Responsable des programmes
36	CONTINI	Stéphane	ADG	Coordinateur
37	LAM	Djibril Moussa	ADG	Chargé de Programme
38	DIA	Arona	RESOPP	Directeur
39	FAYE	Assane	RESOPP	Directeur COOPEC-RESOPP
40	DIENG	Barka	FAO/RNFS	Expert CEP
41	SARR	Pierre Diatta	ONG COOPI	
42	Mamadou DIOP		CNCR	Responsable collège des jeunes
43	NDIONE	Yaye Koor	IPAR	Expert migration
44	KANE	Josephine	ADPME	Chargé de programmes
45	TOURE	Issa	REJAQUES	Président
46	Hamidou	DIOP	REJAQUES	Journaliste
47	FAYE	Pape Laye	REJAQUES	Cameraman
48	Kane	Sidi	Guerlé	Représentant des bénéficiaires
49	Ngom	Mbaye	Ndondol	Représentant des bénéficiaires
50	Cissé	Ndeye Amy	Fass Thièkène	Représentant des bénéficiaires
51	Touré	Moussa	Keur Andallah	Représentant des bénéficiaires
52	Cissé	Omar	Keur Andallah	Représentant des bénéficiaires
53	Sall	Abdoul Aziz	Keur Andallah	Représentant des bénéficiaires
54	Touré	Katim	Daga Ndoup	Représentant des bénéficiaires
55	Guette	Souna	Daga Ndoup	Représentant des bénéficiaires
56	Ndao	Babou	Ngodiba	Représentant des bénéficiaires
57	Diamé	Mamadou	Fass Thièkène	Représentant des bénéficiaires
58	Niang	Babacar	Djiguimar	Représentant des bénéficiaires
59	SARR	Mamadou	Soum	Représentant des bénéficiaires
60	Khady	Khady	Dioffior	Représentant des bénéficiaires
61	CISS	Khady	Toubacouta	Représentant des bénéficiaires
62	MBODJ	Alassane	Missirah	Représentant des bénéficiaires
63	FRANCOYS	Michel	Représentation Enabel	RR
64	NIOX	Corine	Représentation Enabel	PO
65	SECK	Aïda	Enabel	Chargée de communication
66	SALVADORI PANNINI	Alessio	PARERBA	RP
67	BIHIBINDI	André	PARERBA	RSE
68	LE MAREC	Ronan	PARERBA	ATI/IS
69	FAYE	Souhaibou	PARERBA	ed
70	KANE	Seynabou	PARERBA	ATN/IS
71	RADU	Florence	PARERBA	AT Aménagement
72	DIOP	Mansor	PARERBA	AT Filières
73	KONE	Amath	PARERBA	AT Entrepreneariat
74	DE NIET	Erik	PARERBA	RAFI
75	JACOBS	Laura	PARERBA	AT Contractualisation
76	DIENG	Mame Balla	PARERBA	Chef Comptable
77	DIONE	Mame Seyni	PARERBA	Assistante de Direction
78	GROSJEAN	Emmanuel	I&D	Consultant

FICHES THEMATIQUES



République du Sénégal



Projet financé par
l'Union Européenne

ATELIER DE CAPITALISATION ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES



Fiche thématique 1 : Quelles opportunités économiques et métiers pour les jeunes dans la filière riz ?

1 Contexte

- Depuis quelques années, l'Etat du Sénégal a affiché ses ambitions en vue d'atteindre un niveau élevé d'auto approvisionnement en riz. En effet, en 2011, la production nationale couvrait à peine 20 % de la demande intérieure qui est satisfaite au prix d'une importation annuelle de l'ordre de 650 000 à 850 000 tonnes évaluées à une sortie de devises de 165 milliards FCFA annuellement (PNAR, 2011).
- Des politiques nationales fixent le cap (PNAR) vers cette autosuffisance et différentes mesures (régulation des importations, investissements dans les aménagements hydro-agricoles, supports à la production - semences, intrants, conseils, mécanisation - et à la transformation) sont mises en œuvre par des programmes publics, les organisations de producteurs et différents projets.
- Les enjeux prioritaires de ces politiques se situent dans le système de **riziculture irriguée** avec maîtrise totale de l'eau qui représente un potentiel de 252 000 ha dans la vallée et dans le Bassin de l'Anambé. Il s'agit d'un système intensif pratiqué dans les périmètres aménagés permettant d'atteindre des rendements moyens de 5,5 t/ha.
- Parallèlement, ces politiques visent également à soutenir la production dans le système de **riziculture pluviale** stricte qui se décompose en **riziculture de plateau et riziculture de bas-fonds**. Il s'agit de systèmes plus extensifs pratiqués dans la zone du bassin arachidier, plutôt dans une perspective de sécurité alimentaire des ménages. Les rendements moyens y sont beaucoup plus faibles et **les enjeux de maîtrise de la lame d'eau pluviale sont clefs**.
- Le PARERBA est ancré sur les questions de mobilisation de l'eau productive dans le bassin arachidier pour soutenir l'insertion des jeunes dans l'économie rurale ; l'hypothèse initiale du PARERBA est que **le soutien au développement de la filière riz** (en complément aux efforts des autres acteurs)

aura un **effet levier important sur la situation des jeunes** et la création d'emplois durables dans la filière.

⇒ **Enjeux pour le PARERBA : quel intérêt des jeunes pour le riz et quels scénarii de soutiens à mettre en place pour que la filière rizicole soit une opportunité pour les jeunes ?**

2. Méthodologie

Les activités de la phase pilote sont les suivantes :

- Revue documentaire sur la filière rizicole ;
- Benchmarking des interventions dans la zone (PAPIL, PASA, PAFA-E, BARVAFOR, etc.) ;
- Diagnostic des communes et des acteurs (Baseline PARERBA) ;
- Etude diagnostic de la filière riz dans la zone d'intervention ;
- Démarrage de 3 CEP (Baboulaye, Bakhala et Soum) en production de riz avec l'ANCAR et la collaboration de Africa Rice sur les semences ;
- Démarrage d'actions « pilotes » dans 4 communes pour la réalisation d'aménagements secondaires pour le riz ;
- Démarrage d'activités avec l'ISRA pour les tests d'itinéraires techniques de mise en valeur de la riziculture pluviale dans le contexte de terres salines (en lien avec les digues anti sels BARVAFOR).

3. Principaux constats

Baseline

Les résultats de l'étude baseline relative à la filière de riz sont les suivants :

- La production de riz concerne 33 % des répondants.
- La production de riz concerne 24 % des répondants jeunes (< 35 ans).
- La production du riz est pratiquée sur des surfaces de 4 400 m², soit inférieures à 0,5 ha.
- Les rendements en riz des répondants sont de 1,3 t/ha dans la région de Kaolack et de moins de 0,5 t/ha dans les régions de Fatick et Kaffrine.
- Le taux de commercialisation des quantités de riz produites (%) par les répondants est de 13 % (87 % d'autoconsommation).
- Le prix de vente bord de champ du riz PADDY produit par les répondants est de 210 FCFA/kg (10.500 FCFA pour un sac de Paddy).
- Le chiffre d'affaire par saison lié à la commercialisation du riz produit par les répondants est de 11.000 FCFA/ha.

Diagnostic filière

Les constats principaux du diagnostic de la filière de riz sont les suivants :

- **Le riz se réintroduit dans le système de production dans le Bassin Arachidier.** La réalité du changement des habitudes alimentaires vers le riz notée génère un intérêt des ménages pour la culture du riz dans certains pôles d'intervention du PARERBA : Pôles Niombato (région de Fatick) Saloum (Région de Kaolack), Ndoukoumane et Bambouck (région de Kaffrine).
- Les **superficies estimées pour la riziculture de bas-fonds et de plateau dans le Bassin Arachidier restent faibles à l'échelle nationale : 4.500 ha** (Fatick = 1.000 ha - Kaolack = 2.300 ha – Kaffrine = 1.200 ha (national > 100.000 ha).
- Dans ces 3 Régions, **le riz ne représente que 0,5 % des surfaces cultivées** (contre 50 % pour l'arachide, 35 % pour le mil, 9 % pour le maïs et 3 % pour le maraîchage).
- Dans les communes d'intervention du PARERBA de ces 3 Régions, les sols sont plus favorables et le **riz représente 5 % des surfaces cultivées**, avec une emblavure moyenne par ménage pratiquant du riz de 0,4 ha.
- Les terres affectées au riz ne sont généralement cultivées qu'une seule saison. Il existe peu **d'expériences de combinaison riz-maraîchage**.
- Ces emblavures sont par endroit **menacées par la salinité**.
- Le risque le plus important vu par les producteurs est lié à la maîtrise de l'eau : **variabilité de la pluviométrie** en zone de plateau et **insuffisance d'aménagements secondaires** en zone de bas-fonds (maîtrise de la lame d'eau).
- Les **coûts de production sont homogènes mais les rendements sont très variables** :
 - ⇒ Les coûts de production du riz paddy sont estimés entre 90.000FCFA et 100.000FCFA/ha.
 - ⇒ Les rendements sont variables suivant les écologies et les types d'aménagements : (i) plateau : 0,5 à 1,3 t/ha, (ii) bas-fonds non aménagés : 0,5 à 3 t/ha, (ii) bas-fonds aménagés : 2,2 t/ha à 4 t/ha
- Les semences sont un facteur clef mais le **potentiel semencier tarde à être exploité et génère du découragement chez les producteurs**. Les besoins en semences pour Fatick, Kaffrine et Kaolack sont estimés à 270 t/saison. Les multiples systèmes de subventionnement et l'atomisation des superficies limitent la capacité d'installation d'un système semencier performant. À cela s'ajoute l'utilisation des semences non adaptées, notamment pour la riziculture de plateau. Il faut noter aussi la faible présence de multiplicateurs de semences dans la zone.
- **La mécanisation est anecdotique**. Les opérations culturales sont faiblement mécanisées du semis à la récolte, malgré des efforts de recherche et d'adaptation sur les opérations de semis (introduction de disque de 32 trous), et l'introduction récente de motoculteurs et faucheuses. Les opérations de récolte et post-récolte restent fortement manuelles et villageoises (battage et décortilage).
- **Les termites et les cantharides** restent des risques importants qui peuvent anéantir plus de 60 % de la production.
- **L'accès aux engrais subventionnés est souvent tardif vis-à-vis des besoins**.

- **La proximité dans l'encadrement est difficile.** Le système d'encadrement est assuré par les institutions régaliennes (ANCAR, DRDR), projets et ONG pour le suivi des opérations culturales et le contrôle des semences. Il faut noter que ces structures ne disposent pas suffisamment d'agents pour assurer un suivi régulier. Ceci est accentué par l'atomisation des espaces de production dans la zone ainsi que les conflits de priorités avec les services déployés pour les autres cultures cultivées parallèlement (mil, arachide et maïs).
- **Il existe des possibles conflits de gestion de priorité de la main d'œuvre.** Malgré la vulnérabilité à la pluviométrie et l'intérêt d'un semis hâtif, des conflits de main d'œuvre avec les autres cultures cultivées parallèlement (mil, arachide, anacarde et maïs) peuvent handicaper notablement le potentiel de production.
- **L'auto approvisionnement des ménages producteurs de riz est non couvert.** La couverture est estimée à 50 % (6 mois), ce qui représente en moyenne une **économie de 110.000 FCFA/an/ménage**. A l'exception du commerce inter-villageois, aucune perspective de commercialisation rentable du riz paddy ou du riz blanc n'est envisageable à moyen terme.
- **Les jeunes sont peu intéressés.** Du fait de la non monétarisation de la production, destinée essentiellement à l'autoconsommation, la culture du riz intéresse peu les jeunes car elle est incapable de satisfaire leurs besoins immédiats. **Les seules perspectives d'intérêt des jeunes ne sont envisageables que dans le cadre d'une approche « système d'exploitation » combinant riz et maraîchage dans des zones de bas fonds.**

4. Synthèse : quelles stratégies pour le PARERBA ?

Sur base de ces éléments et de l'atelier participatif mené lors du diagnostic filière, il est proposé de retenir les éléments stratégiques suivants :

- **Malgré le faible intérêt direct des jeunes, le riz devrait continuer à faire partie de la stratégie PARERBA.** Cela se justifie pour 3 raisons : (i) la valorisation et la continuité des investissements hydro-agricoles du BARVAFOR pour la mobilisation de l'eau productive, (ii) l'intérêt pour le riz dans une conception globale du « système d'exploitation » et de la sécurité alimentaire, (iii) la contribution à un effort des acteurs dont les résultats économiques seront récoltés à long terme.
- **Les soutiens du PARERBA à la filière riz** devraient se concentrer sur 2 axes qui peuvent représenter à court et moyen terme un intérêt pour les jeunes à savoir :
 - ⇒ S'investir dans le **système semencier** régional par la professionnalisation et la spécialisation de jeunes producteurs de semences adaptées à la zone (sur une superficie de 50 ha) ainsi que par le soutien à leur participation à la filière semencière ;
 - ⇒ **Limiter** les interventions de soutien à la production de riz en **zone de bas-fonds-vallée** dont les possibilités de mobilisation de l'eau permettent d'envisager une combinaison avec la production maraîchère (sur une superficie de 1.500 ha non atomisée et concentrée dans maximum 3 pôles).
- En complément à ces soutiens directs, le PARERBA devrait poursuivre les soutiens indirects à la filière par des contributions à **2 sujets d'intérêt général** sur long terme : (i) la recherche en matière de lutte contre la salinité, (ii) la coordination des acteurs de la filière dans le Bassin Arachidier.

ATELIER DE CAPITALISATION ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES



Fiche thématique 2 : quelles opportunités économiques et métiers pour les jeunes dans l'horticulture ?

1. Contexte

- Le Sénégal présente une croissance importante de la production de fruits et légumes depuis plusieurs dizaines d'années. La production globale de légumes est estimée à 953.000 tonnes en 2016 (contre 670.000 tonnes en 2013) dont 393.000 tonnes d'oignons qui constitue la production la plus importante en quantité et en valeur. La production globale de fruits est estimée à 253.500 tonnes en 2016 dont 130.000 tonnes de mangues.
- L'urbanisation et l'évolution des modes de consommation accroissent chaque année la demande nationale en légumes. Les importations les plus importantes sont de 70.000 t/an de pommes de terre, 10.000 t/an de carottes et 125.000 t/an d'oignons. Les légumes représentent 26.000 t/an en volume d'exportation. Les enjeux d'autosuffisance et de création de valeur au niveau national sont réels et fortement saisonniers.
- Il n'y a pas de politique spécifique pour le maraîchage mais de nombreux investissements publics, privés et d'ONG ont été concentrés dans les zones à haut potentiel à savoir la zone des Niayes (60 % des récoltes nationales) et la vallée du Fleuve. Le bassin arachidier est de son côté reconnu à l'échelle nationale pour sa production hivernale de pastèques et d'oignons ; les initiatives y sont soutenues de manière éparse.
- La fruiticulture est reconnue pour sa capacité à générer des revenus pérennes à long terme suite à un investissement initial important.
- Le maraîchage est reconnu pour sa capacité à générer des revenus sur des surfaces limitées, à travers des cycles économiques courts (potentiellement renouvelables plusieurs fois sur l'année) et sans demander de trésoreries importantes. Il est toutefois complètement tributaire d'un accès sécurisé à l'eau.

- Le PARERBA est ancré sur les questions de mobilisation de l'eau productive dans le Bassin Arachidier pour soutenir l'insertion des jeunes dans l'économie rurale ; l'hypothèse initiale du PARERBA est que le soutien au développement de la filière maraîchage (en complément aux efforts des autres acteurs) aura un effet levier important sur la situation des jeunes et la création d'emplois durables dans la filière.

⇒ **Enjeux pour le PARERBA : quel intérêt des jeunes pour la filière maraîchage et quels scénarii de soutiens à mettre en place pour qu'elle constitue une opportunité attractive pour les jeunes ?**

2. Méthodologie

Les activités de la phase pilote sont les suivantes :

- Revue documentaire sur la filière horticole ;
- Benchmarking des interventions dans la zone (PAPIL, PASA, PAFA-E, BARVAFOR, etc.) ;
- Diagnostic des communes et des acteurs (Baseline PARERBA) ;
- Etude diagnostic de la filière maraîchage dans la zone d'intervention ;
- Réalisation de 3 CEP en contre saison et démarrage de 5 CEP en hivernage en production maraîchère ;
- Démarrage d'actions « pilotes » de maîtrise d'ouvrage dans 4 communes pour la parcellisation et des travaux d'aménagement secondaires dans des sites maraîchers jouxtant les 5 CEP ;
- Démarrage d'actions « pilotes » d'ingénierie sociale entrepreneuriale dans 4 communes pour permettre une meilleure intégration des jeunes aux sites maraîchers.

3. Principaux constats

Baseline

Les résultats de l'étude Baseline relative à la filière maraîchage sont les suivants :

- La production maraîchère concerne 41 % des répondants pour l'oignon, 18 % pour la tomate, 14 % pour l'aubergine et 10 % pour le piment.
- La production maraîchère est pratiquée sur des surfaces de 883 m², soit inférieures à 0,1 ha. Cette superficie est affectée à plusieurs cultures maraîchères selon le classement suivant :
 - ➔ 3 cultures maraîchères et plus → 17 % des producteurs,
 - ➔ 2 cultures maraîchères → 19 % des producteurs,
 - ➔ 1 culture maraîchère → 64 % des producteurs.
- La plupart des cultures ne sont implantées qu'en contre saison à l'exception de la tomate, du piment et du gombo qui peuvent être implantés sur 2 saisons (hivernage et contre saison).

- Les rendements calculés pour la production maraîchère dans la Région de Diourbel sont **proches** des optimums de rendement obtenus dans les Niayes.
- Les produits du maraîchage sont commercialisés à plus de 70 % (proche de 90 % pour l'oignon, la tomate, l'aubergine douce, le piment).
- Les chiffres d'affaires (/ha) réalisés se classent de la manière suivante :
 - ➔ Chiffre d'affaire inférieur à 1.000.000 FCFA/ha : le gombo et l'aubergine amère.
 - ➔ Chiffre d'affaire inférieur situé entre 1.000.000 FCFA/ha et 2.000.0000 FCFA/ha : la tomate, l'aubergine douce et le chou.
 - ➔ Chiffre d'affaire supérieur à 2.000.0000 FCFA/ha : l'oignon, le piment et la laitue.
- Les revenus (/ha après déduction des charges) réalisés se classent de la manière suivante :
 - ➔ Revenu inférieur à 1.000.000 FCFA/ha : le gombo, l'aubergine douce et amère, la tomate de contre saison.
 - ➔ Revenu situé entre 1.000.000 FCFA/ha et 2.000.0000 FCFA/ha : la tomate, l'oignon et le chou.
 - ➔ Revenu supérieur à 2.000.0000 FCFA/ha : le piment et la laitue.

Diagnostic filière

Les constats principaux du diagnostic de la filière maraichage sont les suivants :

- **Le maraîchage fait partie des stratégies économiques des exploitations familiales dans le Bassin Arachidier** (3 % de la superficie, la valeur des chiffres étant souvent remise en question). Il s'agit d'une activité assez récente (pas d'historique comme dans les Niayes) qui présentent des enjeux techniques (faible niveau de technicité, variétés, maladies) et organisationnels (gestion de l'eau, accès aux marchés).
- A l'échelle nationale, les superficies couvertes augmentent et les productions se diversifient, **ce qui augmente la concurrence**. On note l'implantation d'entreprises étrangères pour l'exploitation maraîchère (tomate cerise, pastèque, melon) et **des investissements de migrants de retour** avec du savoir-faire dans l'achat de terres et dans leur exploitation.
- **L'intérêt des jeunes (femmes et hommes) dans le Bassin Arachidier est réel et important** en regard de la valeur marchande, de la faible surface nécessaire et de l'opportunité de travailler toute l'année.
- **Le rôle** des jeunes dans la production se situe soit dans le cadre d'installation comme « **chef d'exploitation** », soit comme **main d'œuvre** (dans ce cas, la répartition du revenu entre le jeune et sa famille se situe entre 30 - 60% selon la charge familiale). Des **conflits de priorité sur l'usage de la main d'œuvre familiale** peuvent conduire les jeunes à délaissé temporairement le maraîchage, voire à ne pas l'envisager en hivernage.

- Les exploitations sont en majorité collectives (>90% des sites) et bénéficient d'une délibération par la commune. La superficie des **sites collectifs** varie entre 1 et 7 ha avec souvent plus de 200 producteurs, avec des superficies de 150 à 900 m² par producteur. De manière générale, **le faible niveau de valorisation des aménagements réalisés** dans le Bassin Arachidier met en avant la nécessité **d'un accompagnement rapproché** pour faire face aux contraintes sociales, techniques et commerciales.
- L'irrigation est obligatoire. Le système **d'irrigation** est essentiellement manuel ou de type Gandiolais alimenté par des pompes à énergie solaire, thermique ou électrique. L'irrigation localisée est notée dans certains sites.
- L'accès aux semences, intrants et produits de traitement adaptés est possible mais pas toujours connu (notamment semences adaptées aux saisons et aux demandes du marché). L'accès aux semences de pomme de terre n'est pas possible.
- Les **coûts de production** connaissent une extrême variabilité (de 600.000 FCFA/ha à 2.000.000 FCFA/ha pour l'oignon) dont les 2 facteurs clefs sont le **coût de l'eau et la main d'œuvre**. Le coût de l'eau représente toujours au moins 20 % des coûts (47 % dans certains cas) alors que celui-ci ne représente que 9 % dans la Vallée du Fleuve et les Niayes.
- A ce jour, les activités de **transformation** concernent presque exclusivement les fruits. Il y a beaucoup de petites initiatives locales à **faible valeur ajoutée** à l'exception des transformations de **fruits sauvages**. La production de piment séché ne génère pas beaucoup de valeur ajoutée (8 kg de piment frais pour 1 kg de piment séché (1 500 CFA/kg)) et l'oignon séché ne fait l'objet que d'une demande limitée (communauté asiatique).
- Il est noté une **absence de vision anticipative sur les marchés** pour le choix des cultures, des variétés, de la planification des semis et de la qualité demandée par le consommateur. La plupart des producteurs suivent un calendrier qui **mène leur production sur un marché momentanément saturé** (local et national) et entraîne une perte de valeur (les prix de vente diminuent de moitié pour l'oignon et la tomate).
- Face à la concurrence des autres zones de production, le **climat est une force non exploitée** qui pourrait permettre de **produire avant la chute des prix** et la saturation du marché (notamment pour l'oignon).
- Le pouvoir des producteurs dans l'accès au marché est tributaire de la situation ponctuelle de l'offre et de la demande. Les producteurs peuvent négocier **en période offre < demande au travers de relations de confiance avec les coxeurs**. A l'inverse, les producteurs assurent eux même le transport de la production jusqu'aux marchés des grosses villes, parfois même jusque Dakar pour des ventes à prix bas.
- Les essais de **relations contractuelles** sur toute une saison de production avec un prix moyen de vente pour toute la saison **ont été des échecs**, faute de respect des clauses par les parties (le producteur vend à quelqu'un d'autre quand l'offre est inférieure à la demande ; et recontacte le commerçant par la suite qui refuse alors d'assurer la vente des productions).

- Deux segments de marché se dégagent d'un point de vue de la compétitivité des produits frais :
 - ➔ **Segment consommation locale** : les produits plus périssables (tomates, chou, courge, aubergine, laitue) peuvent rester compétitifs en regard des coûts d'acheminement et de la perte de qualité au transport à partir d'autres régions.
 - ➔ **Segment consommation nationale** : les produits moins périssables à forte consommation urbaine (oignon, piment, pomme de terre) peuvent augmenter leur compétitivité en regard des avantages comparatifs climatiques et/ou du stockage.
- Compte tenu de la taille moyenne des surfaces affectées à l'horticulture dans les zones d'enquête (<10 ares), les hypothèses d'attractivité vis-à-vis de la migration (min 200.000 FCFA/saison de revenus) nécessitent la production de cultures rapportant au moins 2.000.000 FCFA/ha. Les **revenus** potentiels générés pour les jeunes producteurs sont donc liés à 4 facteurs **clés principaux** sur lesquels travailler dans différents scénarios de soutien :
 - ➔ Prix moyen de vente par le producteur => saison de production et/ou conservation
 - ➔ Rendement et nombre de campagne par an
 - ➔ Charges => prix de l'eau et volume d'eau utilisé
 - ➔ Superficie par producteur
- Les défis d'aujourd'hui (techniques et organisationnels) nécessitent **un accompagnement de proximité pointu et intensif** des producteurs sur ces 4 facteurs clefs que l'encadrement existant ne peut assumer soit par manque de ressources, soit par manque de spécialisation.
- L'approche territoriale du maraîchage peut être complétée par une approche combinée à plus long terme de **plantations fruitières** (mangue, agrumes, fruits sauvages).
- La demande est encore insuffisante pour stimuler la création d'une offre de métiers connexes à **la production maraîchère** (traitement phytosanitaire, pose et installation de réseaux d'irrigation, installation et entretien de GMP). Ces métiers sont toutefois à considérer en parallèle à la croissance de la production.
- Si la production de **pomme de terre** est inexistante dans la région, elle représente une opportunité à approfondir en regard de la demande nationale, des niveaux d'importation, des conditions pédoclimatiques et de l'opportunité de génération de revenus dans la filière semencière.

Expériences de CEP et appuis aux communes

Les constats principaux sont les suivants :

- Le processus d'affectation de terres à des jeunes pour le maraîchage est possible et la parcellisation s'est bien déroulée.
- Dans certains sites maraîchers, la non fonctionnalité de certains équipements d'adduction d'eau pose des questions sur les capacités d'entretien.

- **Dans certains CEP**, les jeunes ont quitté les travaux des CEP pour se mobiliser dans la récolte d'anacarde. Ce qui nécessite d'interroger le processus d'identification des jeunes.
- **Dans certains CEP**, la gestion des maladies s'est avérée problématique.
- **Dans certains CEP**, le coût d'accès à l'eau (carburant) a été un problème.
- **Dans les CEP**, les ventes de production ont été rémunératrices. Quid de la réaffectation d'une part du bénéfice aux besoins de la saison suivante ?

4. Synthèse : quelles stratégies pour le PARERBA ?

Sur base de ces éléments et de l'atelier participatif mené lors du diagnostic filière, il est proposé de retenir les éléments stratégiques suivants :

- **Le maraîchage est incontestablement une filière d'intérêt direct des jeunes et justifie un investissement important dans l'accompagnement des producteurs sur les 4 facteurs clefs.**
- **Les soutiens du PARERBA à la filière maraîchage devraient se différencier selon 3 axes :**
 - ➔ **Soutien à un modèle « producteur maraîcher » sur le segment « consommation locale » :** soutien extensif au maillon « production » visant à améliorer la situation existante dans une approche combinant la génération de revenus maraîchers sur au minimum une saison et le système d'exploitation familiale global (notamment en combinaison avec le riz).
 - ➔ **Soutien à un modèle « horticulteur professionnel » sur le segment « consommation nationale » :** soutien intensif à l'ensemble des maillons visant à exploiter au mieux le potentiel de revenus au travers d'une approche combinant professionnalisation technique et organisation de filière. A noter que cette approche nécessite une concentration territoriale.
 - ➔ En complément à ces soutiens directs, le PARERBA devrait poursuivre les soutiens indirects à la filière par des **contributions à 2 sujets d'intérêt général** sur le long terme : (i) analyse approfondie pour la pomme de terre, (ii) la coordination avec les acteurs nationaux vis-à-vis des systèmes de régulation (imports et prix) et l'investissement public dans le secteur.

ATELIER DE CAPITALISATION ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES



Fiche thématique 3 : quelles opportunités économiques pour les jeunes dans les autres filières agroalimentaires ?

1. Contexte

- La capacité d'insertion des jeunes hommes et des jeunes femmes dans l'économie rurale représente un défi important du PARERBA. Dans ce contexte, les filières agro-alimentaires apparaissent comme pouvant offrir de nombreuses opportunités économiques pour les jeunes. Néanmoins, l'agriculture est souvent perçue par les jeunes ruraux comme une activité dévalorisante pratiquée par défaut.
- Le PARERBA ambitionne de mettre en œuvre une méthode spécifique favorisant l'inclusion « gagnant-gagnant » des jeunes dans l'économie rurale des filières au travers du « parcours installation jeunes ». Cette approche servira de base à l'accompagnement de l'élaboration de stratégies adaptées aux enjeux. Cette approche est basée sur les 3 axes suivants :
 - ➔ MOBILISATION : un paquet multiforme d'initiatives de communication favorisant l'évolution positive des perceptions à propos de l'économie rurale : « le jeune innovant et dynamique ».
 - ➔ INCLUSION : reconnaissance du statut et discrimination positive dans les mécanismes d'accès aux services financiers et non financiers.
 - ➔ PROFESSIONNALISATION : un paquet multiforme de dispositifs de formation professionnelle, d'accompagnement et d'incubation/accélération
- Le PARERBA est ancré sur les questions de mobilisation de l'eau productive dans le bassin arachidier pour soutenir l'insertion des jeunes dans l'économie rurale. L'hypothèse initiale du PARERBA est que **le soutien au développement des filières maraîchage et riz aura un effet levier important sur la situation des jeunes** et la création d'emplois durables dans la filière.

- Au-delà de ces 2 filières, la diversité des zones agroécologiques des régions d'intervention en fait une zone avec de nombreuses potentialités liées aux bas-fonds, à la zone agropastorale, à la zone estuaire et au bassin arachidier même. L'opportunité de pouvoir accompagner les jeunes sur d'autres opportunités économiques que les filières riz et maraîchage est donc réelle.

⇒ **Enjeu pour le PARERBA : quel intérêt des jeunes pour d'autres métiers liés à des filières agroalimentaires autres que le riz et le maraîchage et quels soutiens prioritaires à mettre en place pour ne pas se disperser ?**

2. Méthodologie

Les activités de la phase pilote sont les suivantes :

- Revue documentaire
 - ➔ *Enabel, Analyse des opportunités économiques du Sine Saloum, Sénégal, mai 2017* - L'analyse fournit une analyse des opportunités d'un soutien au développement économique dans la zone Pôle Saloum, Kaolack, Kaffrine et Fatick.
 - ➔ *Plans de Développement Départemental (PDD) et Plans de Développement Communal (PDC)*. Il s'agit des outils qui définissent les orientations stratégiques du développement socio-économique au niveau local ;
- Benchmarking des interventions dans la zone (PAPIL, PASA, PAFA-E, BARVAFOR, etc.) ;
- Diagnostic des communes et des acteurs (Baseline PARERBA) ;
- Entretiens réalisés dans le cadre des études diagnostic des filières riz et maraîchage dans la zone d'intervention ainsi que durant les actions « pilotes » d'ingénierie sociale et entrepreneuriale dans 4 communes.

3. Principaux constats

Les principaux constats sont les suivants :

- L'attrait des jeunes pour s'investir dans une filière ou une combinaison de filières est lié à 4 critères :
 - ➔ Générer des revenus monétaires réguliers,
 - ➔ Générer un revenu monétaire moyen de minimum 50.000 FCFA/mois,
 - ➔ Avoir une activité professionnelle 10/12 mois,
 - ➔ Générer une perception sociétale de professionnel (à l'opposé de l'agriculteur par défaut).
- Dans le cadre des diagnostics filières riz et maraîchage, d'autres productions horticoles ont été mises en avant, à savoir :

- ➔ La filière bissap est considérée comme l'une des plus porteuses par les acteurs locaux, tant sur le marché national qu'international. D'après la plateforme régionale pour la promotion du développement économique de Kaolack, « l'approvisionnement en Bissap de qualité pourrait couvrir une partie de la demande à court terme. Il n'est pas illusoire de soutenir qu'une amélioration rapide est envisageable » ;
- ➔ Les filières liées aux plantations fruitières (mangue, agrumes, fruits sauvages) ont été citées par les acteurs de terrain comme représentant un intérêt économique à long terme ;
- ➔ Les filières liées aux plantations ornementales et forestières (pépinières) ont été citées ;
- Dans le cadre des diagnostics filières riz et maraîchage, des filières d'élevage ont été mises en avant à savoir
 - ➔ L'aviculture est incontestablement considérée comme intéressante par les jeunes en regard des faibles besoins en trésorerie et des cycles économiques courts (cité en second après le maraîchage). Il n'y a toutefois que peu de jeunes qui l'ont expérimenté.
 - ➔ **L'embouche ovine et caprine a été citée.**
- La filière de transformation et de valorisation des produits céréaliers dans une zone où la production de céréales reste l'activité agricole la plus importante des exploitants a été citée.
- La filière sel est jugée prioritaire sur l'ensemble du delta du Sine Saloum. Elle intègre un ensemble important d'acteurs locaux tout au long de la chaîne de valeur avec une production essentiellement tournée vers la sous-région (Mali, Burkina Faso, Bénin, Niger). Malgré le nombre important de groupements, la production est artisanale et reste plombée par la compétition importante.
- La filière pêche a connu une forte croissance depuis trois décennies et pourrait représenter un potentiel de revenus dans certaines zones d'intervention. La filière est aussi une importante source d'emplois dans le pays et le poisson est la première source de protéines au Sénégal.
- Dans le cadre des diagnostics filières riz et maraîchage et des visites de terrain, des métiers liés aux filières agro-alimentaires ont été mis en avant à savoir :
 - ➔ Producteur semencier et commerce de semences certifiées ;
 - ➔ Entretien des réseaux d'irrigation, plombier, mécanicien motopompe ;
 - ➔ Conducteur de motoculteur, tractoriste ;
 - ➔ Commerçant d'intrants ;
 - ➔ Transporteur ;
 - ➔ Coxeur/bana-bana ;
 - ➔ Producteur de compost et de fumier ;
 - ➔ Producteur de pesticides naturels ;

- ➔ Technicien, brigadier phytosanitaire ;
- ➔ Technicien vétérinaire ;
- ➔ Transformateur : micro-huilerie et production de pâte d'arachide, transformation de jus, marmelade, séchage de fruits et légumes.

4. Synthèse : quelles stratégies pour le PARERBA ?

Sur base de ces éléments, il est proposé de retenir les options stratégiques suivantes :

- Garder une ouverture pour des appuis ad hoc à d'autres filières que le riz et le maraîchage dans le cadre du résultat 3 du PARERBA en se basant sur des appuis à l'entrepreneuriat orienté par la demande (projets portés par les jeunes).
- Intégrer les autres filières horticoles (bissap, fruits, pépinières ornementales) au soutien à la filière maraîchère lorsque le territoire et le marché en donnent l'opportunité.
- Approfondir la faisabilité de soutien aux opportunités circonscrites territorialement (sel et pêche).
- Assurer un dispositif d'encadrement multi-acteurs qui considère l'ensemble des métiers des filières (amont et aval) lorsque le territoire et le marché en donnent l'opportunité. Développer une composante d'accès à la formation professionnelle en lien avec ces métiers.
- Assurer un dispositif d'encadrement de proximité qui fait le lien et **connecte les réalités rurales et les jeunes ruraux à l'offre de services en matière d'entrepreneuriat, d'éducation financière, de services financiers et de formation professionnelle.**

ATELIER DE CAPITALISATION ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES



Fiche thématique 4 : Quelle gouvernance pour l'accès à la terre et à l'eau productive ?

1. Contexte

- Au Sénégal, un cadre juridique réglementant l'accès et la gestion de l'eau productive et la terre existe. Il n'est pas totalement abouti (acte III de la décentralisation, réforme foncière), mais il fournit des normes à prendre en compte pour effectuer des choix institutionnel et technique à l'échelle locale.
- Des politiques nationales (PSE/PRACAS/PAGIRE/SNGDERST/CNIS GDT) fixent le cap en matière de stratégies sectorielles. Malgré des initiatives (à valoriser) au niveau régional (conférences territoriales, CRD), celles-ci peinent encore à être territorialisées. La création de pôles de développement (dont le Sine Saloum) devrait favoriser cette territorialisation.
- Les collectivités n'exercent pas de compétences spécifiques en matière de développement économique (agriculture, élevage, pêche, tourisme). Elles ont des compétences génériques dans la gestion de la ressource eau¹. Les aménagements hydro agricoles sont des projets complexes et sont souvent réalisés sans anticiper sur les modalités de mise en gestion.
- Dans la pratique, et dans le cas particulier de la Région du Bassin Arachidier, les acteurs locaux (STD, collectivités, usagers) s'organisent pour élaborer et mettre en œuvre des politiques locales de gestion des ressources « terre » et « eau ». Avec, souvent, l'appui de projets, dont la durabilité de l'action pose question.
- Concernant l'accès à la terre, le statut de la grande majorité des terres rurales du Sénégal (environ 95%) relève de la domanialité nationale : les exploitants ne jouissent que d'un droit d'usage sur les terres exploitées et que l'affectation et la désaffectation sont du ressort des communes. Ce

¹ Les compétences des collectivités (départements, communes) sur la question sont les suivantes : gestion des eaux continentales, protection des eaux souterraines et de surface, création de mares artificielles et retenues collinaires notamment à des fins agricoles

qui ne permet pas de sécuriser les exploitations agricoles et les investissements (aménagements secondaires et tertiaires). Le mode principal de transmission des terres (par héritage) ne favorise pas l'accès équitable à la terre pour les jeunes.

⇒ **Enjeu 1 pour le PARERBA : accès effectif, sécurisé et durable des jeunes du Bassin Arachidier à la terre et à l'eau productive**

Concernant l'accès à l'eau productive, la DBRLA est en charge de la politique nationale de promotion de la maîtrise de l'eau à des fins agricoles et de la maîtrise d'ouvrage des barrages de rétention, des lacs artificiels et des digues anti sel. Les ouvrages primaires font partie du domaine public artificiel et leur mode d'exploitation et de gestion, notamment le rôle des acteurs locaux reste à préciser.

Enjeu 2 pour le PARERBA : responsabilités respectives des acteurs nationaux et locaux en matière de réalisation, d'exploitation et de gestion des aménagements hydro agricoles clarifiées et assumées

2. Méthodologie

- Revue documentaire de la législation (foncier, décentralisation, bassins de rétention, etc.) ;
- Benchmarking des interventions dans la zone (PAPIL, PASA, PAFA-E, BARVAFOR, etc.) ;
- Diagnostic socio institutionnel des communes et des acteurs (Baseline PARERBA) ;
- Etude « pilote » d'élaboration du plan d'aménagement du bassin versant du Djikoye (commune de Keur Samba Gueye) :
 - Caractérisation du bassin versant,
 - Définition d'orientations stratégiques pour l'aménagement du Bassin Versant,
 - Etablissement de 15 fiches projets.
- Actions « pilotes » dans 5 communes de la Région de Fatick (Keur Samba Gueye, Keur Saloum Diané, Soum, Fimela et Diofior) :
 - Appui technique du CADL et des agents de l'ANCAR pour la parcellisation des périmètres et le bornage des parcelles,
 - Affectation individuelle des parcelles aux ayants droits avec une attention particulière pour les jeunes (affectation de parcelles via la mise en place des Champs Ecole Paysans),
 - Élaboration, par les usagers, de codes de conduite réglementant la gestion des périmètres maraichers :
 - Vocation du périmètre,
 - Droit d'accès,
 - Utilisation de l'eau et des bassins,
 - Entretien et maintenance,
 - Paiement du service de l'eau productive.

- Choix, par les usagers, d'une organisation chargée d'appliquer les règles définies, avec un système d'autorité (et un mécanisme de sanctions)

3. Principaux constats

Foncier

- **Disponibilité des terres inégale suivant les pôles ruraux :** Les pôles Saloum, Ndoukoumane et Bambuck ont des réserves foncières relativement importantes pouvant être valorisées pour le maraichage et la riziculture. Sur le pôle Sine, la majorité des terres sont constituées de tannes avec des possibilités d'exploitation maraichères et rizicoles faibles, tandis que les cultures de rente (anacarde, mangues) occupent près de 10% de l'espace sur le pôle Niombato. Les délibérations concernent souvent de petites superficies qui ne permettent pas le développement d'activités rentables. D'où la nécessité de mettre plus l'accent sur des sites dont le potentiel foncier est important en termes d'aménagement et de valorisation.
- **Existence de barrières sociales limitant l'accès au foncier pour les jeunes :** L'accès au foncier est géré dans le cercle familial polynucléaire et est guidé par des logiques de répartition arithmétique des terres qui privilégient les aînés.
- **Promotion de l'affectation à des organisations de jeunes :** A travers la concertation multi acteurs, (élus locaux, propriétaires de terres, organisations de jeunes, ASOREP, chefs coutumiers et religieux), des compromis locaux ont été trouvés pour octroyer des parcelles aux organisations de jeunes qui ne pouvaient pas en bénéficier.
- **Primauté de la validation sociale sur le droit formel :** En matière d'accès au foncier, le constat montre que la concertation est privilégiée sur le droit formel : toute délibération est sous tendue par une validation préalable au niveau de la communauté, qui est fondamentale pour garantir la paix sociale. Pour la mise à l'échelle, une attention particulière devra être accordée à cette pratique.
- **Faibles capacités des communes en gestion foncière :** La plupart des communes du BA ne disposent de système d'information foncier (SIF) et de POAS. Le seul outil communal à disposition reste le registre foncier. Des contraintes subsistent dans l'estimation des superficies délibérées, inférieures à celles déclarées (les membres de la commission domaniale sont dépourvus de GPS et toutes les superficies délibérées sur les sites pilotes ont été corrigées après des relevés effectués au GPS)

Eau productive

- **Faible opérationnalisation du décret 2012-252** statuant sur l'exploitation des bassins de rétention et des lacs artificiels. Les études de terrain montrent que les comités régionaux et locaux de concertation (CRCBR, CIGBV) sur les bassins versants ne sont pas opérationnels ; les interventions en matière de gestion des aménagements primaires et secondaires ne sont pas harmonisées sur le terrain, alors que ce sont les mêmes usagers qui sont concernés.
- **Absence de dispositif de délégation d'exploitation et de gestion des AHA primaires entre la DBRLA et les acteurs locaux.** La rétrocession des aménagements est uniquement faite seulement entre les commune et les usagers et ne permet pas de situer les responsabilités selon les niveaux d'échelle. Les communes ne disposent pas des moyens financiers pour assurer la maintenance des ouvrages primaires et sont contraints de « les abandonner » ;

• **Absence de dispositifs de gestion des aménagements secondaires (communes, usagers) dont la durabilité (technique, institutionnelle, financière) est avérée :**

- Les responsabilités respectives des acteurs en matière d'entretien et de maintenance ne sont pas définies,
- La répartition de la prise en charge des coûts d'entretien et de maintenance entre communes et usagers n'est pas claire,
- Les communes de la zone d'intervention ne budgétisent pas la prise en charge de ces coûts d'entretien et de maintenance,
- Les usagers manquent d'informations sur les facteurs déterminant le prix du service de l'accès à l'eau productive, ce qui ne favorise pas l'appropriation des aménagements,
- Les deux acteurs (communes, usagers) ont besoin d'être renforcés sur le plan technique et organisationnel pour assumer leurs responsabilités.

4. Synthèse : quelles stratégies et modalités de mise en œuvre pour le PARERBA ?

Sur base de ces éléments, il est proposé de retenir les éléments stratégiques suivants :

- Appuyer l'élaboration concertée de politiques locales d'aménagement de bassin versant et, dans ce cadre, et identifier des actions dont la faisabilité politique, technique, économique, sociale, environnementale est avérée.
- Appuyer une concertation multi acteurs favorisant l'accès des jeunes à la terre : concertation avec les communes pour une meilleure prise en compte de la question de l'employabilité des jeunes ; actions de plaidoyer auprès des leaders communautaires et des propriétaires de terres pour la mise à disposition de terres ; structuration et renforcement des capacités d'action collective des jeunes ; sensibilisation au niveau des familles pour faire évoluer les comportements.
- Appuyer la construction de règles d'exploitation et de gestion des ressources à différentes échelles territoriales (bassins versants, vallées, aménagements primaires, aménagements secondaires) et renforcer les capacités d'action des acteurs à exercer leurs responsabilités

Modalités de mise en œuvre

- Convention de subsides avec les communes : renforcement des capacités d'actions en matière de politiques locales d'aménagement des bassins versants et de gestion du foncier agricole.
- Convention de subsides avec la DBRLA : amélioration de certains AHA primaires, élaboration de règles de gestion de ces AHA, renforcement des capacités des gestionnaires (gestion de la lame d'eau, suivi hydrologique).
- Convention de subsides avec des ONG : élaboration des règles d'exploitation des périmètres agricoles et renforcement des capacités d'action des organisations d'usagers.
- Equipe PARERBA : 3 Assistants Techniques chargés d'appuyer techniquement, de suivre et d'assurer le contrôle qualité de ces partenariats.

ATELIER DE CAPITALISATION ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES



Fiche thématique 5 : Quel appui à la maîtrise d'ouvrage communale pour une exploitation durable des aménagements ?

1. Contexte

La réalisation d'aménagements hydro-agricoles fonctionnels et durablement valorisés a été toujours une problématique majeure au Sénégal en général et dans le Bassin Arachidier en particulier. Du fait de l'irrégularité des pluies et de certaines défaillances notées dans l'exécution des travaux d'aménagement primaires comme secondaires, la plupart des aménagements réalisés dans le Bassin Arachidier ne sont pas suffisamment fonctionnels pour répondre aux objectifs de production escomptés par les différentes parties prenantes. Fort conscient de cette problématique, le PARERBA, pour atteindre son objectif de création d'emplois durables dans le Bassin Arachidier, mise sur la réalisation d'aménagements secondaires fonctionnels et durablement valorisés à travers un appui à la maîtrise d'ouvrage communale. Ainsi, dans un contexte agro-pédo-climatique contraignant (irrégularités des pluies, salinité de certains sites, coûts d'exhaure des eaux souterraines élevés), et afin de répondre efficacement aux enjeux de créations de revenus économiques, le PARERBA a choisi les options stratégiques suivantes :

- Pour la filière riz, concentrer les interventions de soutien à la production de riz en zone de bas-fonds/ vallée dont les possibilités de mobilisation de l'eau permettent d'envisager une combinaison avec la production maraîchère
- Pour la filière horticole, afin d'assurer des revenus suffisants pour les jeunes producteurs, investir dans l'accompagnement des producteurs sur 4 facteurs clefs (cf. fiche 2), dont le prix de l'eau. Et soutenir les 2 types de modèles (« producteur maraîcher » en combinaison avec le riz), « horticulteur professionnel »), qui ont des implications différentes en termes d'aménagements.

Dans ce contexte, les principaux enjeux du PARERBA en termes d'investissements infrastructurels d'accès à l'eau productive et d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale pour leur réalisation sont :

- La qualité technique des réalisations, tout en valorisant les entreprises locales et/ou la main d'œuvre locale (approche HIMO) ;
- Les capacités (institutionnelles, organisationnelles, techniques) d'entretien et de maintenance des réalisations ;
- La durabilité financière des réalisations en lien avec la rentabilité économique attendue des activités de production.

2. Méthodologie

- Revue documentaire ;
- Benchmarking des interventions dans la zone (PAPIL, PASA, PAFA-E, BARVAFOR, etc.) ;
- Diagnostic technique des aménagements hydro-agricoles existants dans la zone ;
- Elaboration du plan d'aménagement du bassin versant de Keur Samba Gueye ;
 - Conception et réalisation d'aménagements hydro-agricoles « pilotes » ;
 - Etat des lieux des aménagement primaires et secondaires existants ;
 - Echanges avec les communes et producteurs sur les facteurs d'échec et de réussite des aménagements hydro-agricoles ;
 - Signature de conventions de subsides avec les communes Keur Samba Gueye, Keur Saloum Diané, Soum, Fimela et Diofior ;
 - Réhabilitation de 3 périmètres maraichers à Keur Samba Gueye (Daga Ndoup et Fass Thiékène) ;
 - Aménagement d'un périmètre maraicher et d'un bas-fond à Keur Saloum Diane (Keur Andallah) ;
 - Aménagement secondaire de 3 périmètres rizicoles à Soum, Diofior et Fimela.

3. Constats

- Il existe des terres aménageables et donc des opportunités pour la réalisation d'aménagements secondaires à proximité des ouvrages primaires ;
- Les périmètres déjà aménagés sont souvent trop exigus, et les parcelles affectées ne permettent pas de développer des activités suffisamment rentables ;
- La qualité des ouvrages hydro-agricoles existants présentent des lacunes diverses : conception souvent non adaptée (sous ou surdimensionné), affouillement et affaissement partiel de certains ouvrages de retenue, affaissement des casiers dans de nombreux aménagements secondaires (périmètres rizicoles) ; profondeur des puits non adaptée et tarissement précoce (périmètres maraichers) ;
- Les communes possèdent des commissions de passation de marché public fonctionnelles et les marchés publics passés n'ont pas posé de problème particulier ;

- Les appuis à disposition des communes (ANCAR et DRDR pour la formulation des projets d'AHA, ARD pour la maîtrise d'ouvrage des travaux) ne sont pas suffisamment valorisés ;
- Les entreprises consultées montrent un faible intérêt pour les marchés de travaux d'un montant modeste ;
- Certaines entreprises n'ont pas honoré leurs engagements contractuels vis-à-vis de la main d'œuvre locale ;
- D'excellents résultats ont été obtenus pour la réalisation des travaux par la commune en régie directe, en utilisant l'approche HIMO et en valorisant la main d'œuvre locale.
- Les projets sont réalisés sans définir les modalités de mise en gestion des aménagements, sans élaborer des comptes d'exploitation, sans définir le prix de l'accès à l'eau.

4. Synthèse : quelles stratégies pour le PARERBA ?

Sur base de ces éléments et de l'atelier participatif mené lors du diagnostic filière, il est proposé de retenir les éléments stratégiques suivants :

- Prioriser les aménagements sur de grandes superficies et éviter la multiplication de petits aménagements atomisés ;
- Sur la base de plans d'aménagement, prioriser et concevoir les aménagements de façon participative avec toutes les parties prenantes pour assurer leur appropriation ;
- S'assurer, dès la conception, de la rentabilité du projet et d'un accord des parties (commune, usagers) sur les règles de gestion (entretien, maintenance) ;
- S'assurer, dès la conception du projet, de la capacité et de la volonté des usagers de payer le prix du service de l'eau ;
- Appuyer la maîtrise d'ouvrage communale par un renforcement des capacités d'action et le suivi rapproché de toutes les parties prenantes (équipe communale, entreprise, main d'œuvre) ;
- Réaliser les travaux d'aménagement, selon leur nature et leur complexité, via des entreprises ou par une régie directe communale privilégiant l'approche HIMO.

ATELIER DE CAPITALISATION ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES



Fiche thématique 6 : quelle stratégie pour assurer la durabilité du dispositif local d'encadrement des producteurs ruraux de base ?

1. Contexte

La création d'emploi durable dans le Sine-Saloum, qui est et restera une région à forte dominance et potentiel agricole, est étroitement liée au changement du paradigme de production : il s'agit de promouvoir la transition d'une agriculture pluviale de subsistance vers une agriculture moderne, entrepreneuriale, moins exposée aux aléas météorologiques et plus résiliente aux changements climatiques. La maîtrise totale de l'eau productive, à travers mais sans se limiter aux techniques d'irrigation, est l'un des moteurs de la transition souhaitée.

Néanmoins cette transition ne pourra devenir effective sans un dispositif d'encadrement des producteurs ruraux à mesure de les accompagner dans l'adoption des itinéraires techniques de production adaptés au nouveau paradigme.

Le Projet PARERBA a d'ores et déjà élaboré et testé la mise en place d'un dispositif d'encadrement multi-acteurs et multi-niveau en charge de renforcer les capacités des producteurs ruraux.

L'enjeu est le suivant : **quelle stratégie adopter, dès le début du projet, et de concert avec l'ensemble des parties prenantes, pour que ce dispositif se pérennise au-delà de la période de subventionnement exogène ?**

2. Méthodologie

Référentiel fondamental (éventuellement à compléter par les membres du groupe de travail concerné) :

- **Plan Sénégal Emergent (PSE)**, proposant la stratégie de transformation structurelle de l'agriculture sénégalaise et établissant les filières agroalimentaires comme les principaux moteurs de croissance économique et création d'emploi pour le pôle de développement Sine-Saloum ;

- **Programme pour l'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS)**, établissant les priorités, les approches et les domaines d'action pour la réalisation de la transformation structurelle mentionnée par le PSE. Il fixe aussi le cible de production pour le riz et pour les principaux produits horticoles ;
- **Statuts et Plan d'Action de l'ANCAR**, établissant le contenu du mandat de l'agence et les modalités de mise en œuvre du mandat en matière de « conseil agricole et rurale »
- **Statuts et Plan d'Action de l'ISRA**, établissant le contenu du mandat de l'Institut et les modalités de mise en œuvre du mandat en matière de « recherche scientifique et dissémination des résultats de la recherche »

Les actions pilotes déjà en cours d'exécution ou à lancer courant 2018 dans le cadre du Projet PARERBA :

- 2 conventions de subside avec ANCAR pour la mise en place et l'accompagnement technique de 8 Champs Ecole Paysans dans les Communes de Keur Samba Gueye, Keur Saloum Diane, Diofior, Fimela et Soum. La collaboration avec ANCAR devant s'étendre sur 42 CEP à partir de 2019, avec l'implication directe d'au moins 25 CAR ;
- 1 contrat de prestation avec l'ISRA pour l'analyse des sols affectés par la salinisation et la conception des ITK adaptés. La collaboration avec ISRA aussi devant s'étendre sur l'ensemble des zones de production affectées par ce phénomène ;
- Une cohorte d'ONG financées (à partir de Novembre 2018) pour déployer un dispositif d'animation rurale de proximité visant la professionnalisation multidimensionnelle des producteurs ruraux tout au long des filières ;
- Une assistance technique permanent de la part d'Enabel sur le volet « encadrement des producteurs », composée par 2 spécialistes de génie rural (pour les aspects liés à l'irrigation), 2 spécialistes de renforcement des filières agroalimentaires (1 agronome et 1 agroéconomiste) et 1 spécialiste d'entrepreneuriat rural.

3. Principaux constats

- Le Sénégal dispose de compétences techniques, organisationnelles et institutionnelles fortes dans ce domaine, mais réparties sur un nombre d'acteurs également important et parfois dispersé.
- Le dispositif d'encadrement manque de facto d'un agent fédérateur en mesure d'harmoniser et coordonner l'ensemble des acteurs qui y interviennent.
- La proximité aux producteurs de base est un facteur clé de réussite. Toutefois l'ensemble des études de diagnostic montrent que la présence des agents d'encadrement de toute appartenance sur le terrain est faible et inconstante, pour la plupart liée à des initiatives « projets ». A l'exception d'ANCAR, dont 19 Conseillers Agricoles et Ruraux affectés dans le Bassins Arachidier assurent une présence permanente, mais avec des moyens matériels à renforcer.

- La méthodologie d'encadrement est également peu ou pas harmonisée, et elle dépend largement des écoles d'appartenance des acteurs promoteurs. Ceci est particulièrement vrai lors que l'encadrement est assuré par le secteur privé lucratif (commerçants d'intrants) ou par les organisations professionnelles.
- Une stratégie de viabilisation, notamment financière, des services d'encadrement n'est pas encore clairement établie.

<p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compétences disponibles élevées - Haute qualité de la recherche - Volonté politique forte et explicite - Existence et performance positive de l'ANCAR 	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fragmentation du dispositif - Instabilité du dispositif - Couverture géographique inégale - Manque d'un parcours de formation professionnelle spécifique pour les agents d'encadrement
<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fort potentiel de croissance des filières, notamment de l'horticulture, en termes de production et de valeur ajoutée - Forte demande d'encadrement - Présence d'acteurs compétents et engagés - L'encadrement des producteurs peut constituer un pourvoyeur d'emplois très intéressants 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme de financement stable du dispositif d'encadrement insuffisant, surtout en considération des coûts de fonctionnement très élevés du système, du fait de l'éloignement - Solvabilité effective de la demande d'encadrement inconnue - Réduction possible à moyen terme des financements externes disponibles pour ce sous-secteur

4. Synthèse : quelles stratégies pour le PARERBA ?

Dans un premier temps, le Projet PARERBA a d'ores et déjà facilité la mise en place d'un dispositif d'encadrement multi-acteurs et multi-niveau en charge de renforcer les capacités des producteurs ruraux dans les aspects suivants :

- La maîtrise des techniques d'irrigation adaptées,
- L'utilisation de variétés horticoles et rizicole améliorées,
- La maîtrise de l'itinéraire Technique d'Exploitation (ITK).

Dans une deuxième phase, le Projet PARERBA facilitera l'intégration dans le dispositif des deux aspects suivants :

- La maîtrise de phase post-récolte (conditionnement, stockage, commercialisation),
- La gestion performante de l'entreprise agricole et rurale (exploitation individuelle, familiale, collective), y compris les aspects financiers.

ATELIER DE CAPITALISATION ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES



Fiche thématique 7 : Quel accompagnement pour une inclusion durable des jeunes dans le secteur agroalimentaire du bassin arachidier ?

1. Contexte

Le Sénégal compte un nombre important de structures et dispositifs d'appui aux PME. Pas moins d'une cinquantaine de dispositifs ont été répertoriés durant l'étude de démarrage du PARERBA. Ces dispositifs interviennent sur des aspects liés soit à la promotion de l'entrepreneuriat, soit au renforcement des capacités en gestion, soit au niveau du financement.

Dans le bassin arachidier, une bonne partie des dispositifs d'accompagnement des PME interviennent depuis leur siège à Dakar et parfois à travers des partenaires via des agences et autres structures implantées sur place. En effet, en dehors de quelques institutions nationales avec antenne régionale ou zonale (ADEPME, APIX, ANPEJ, FONGIP...), la principale porte d'entrée du secteur privé au niveau des dispositifs d'encadrement et d'accompagnement demeure les chambres consulaires. D'après le rapport global du recensement général des entreprises de l'ANSD, les chambres sont les plus connues par les acteurs économiques avec 28,7% des enquêtés dont 17,5% pour les CCIA et 11,2% pour les CM. Le FONGIP et le FONSIS combinés représentent de 9%, là où le guichet unique de l'APIX représente 8,2% et le programme de mise à niveau des entreprises 1,6%.

Encadré 1 : matrice des acteurs retenus pour le moment

Dispositifs	Dénomination	Mandat dans le PARERBA
CCIA	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture	Vont abriter le dispositif d'accélérateur et bénéficiaire de la mise en place et la gestion du fond d'accélération des PME, S-Enabel.
UNCDF	United Nations Capital Development Fund (UNCDF)	Vont concevoir, développer, opérationnaliser et assurer le suivi évaluation technique des instruments financiers adaptés aux jeunes entreprises

Toutes les régions du bassin arachidier comptent une chambre de commerce et une chambre des métiers même si leur impact et leur structuration varie d'une région à une autre. S'activant dans l'encadrement, l'information, l'appui conseil et la formation, les CCIA sont fréquentés par les opérateurs économiques des secteurs formel et informel. Leur structuration avec des bureaux constitués d'opérateurs économiques, leur proximité avec les bénéficiaires, leurs activités de promotion des investissements privés expliquent sont autant d'éléments qui en font la porte d'entrée du secteur privé. Cependant, seule la chambre de commerce de Kaolack propose un parcours d'encadrement complet avec un programme d'appui aux entreprises rurales, un centre d'incubation des jeunes, une mutuelle de crédit.

Des contraintes majeures affectent les services offerts par les chambres. La pérennité des services non-financiers proposés sont plombés par des problèmes de budget. Leur capacité à suivre les entreprises dans la phase de post création est aussi limitée par des contraintes de budget, de ressources humaines et d'offre de services adaptés. L'offre est aussi essentiellement confinée en zone urbaine avec très peu de passerelle en zone rurale.

Les enjeux pour le PARERBA sont de ce fait de trois ordres :

- Comment rendre accessible les dispositifs d'accompagnement non financiers aux jeunes et apporter un changement progressif de leurs perceptions à propos des opportunités de réalisation personnelle et de l'autre côté leur participation effective à la gouvernance de leurs territoires ?
- Comment mettre à disposition des jeunes urbains/ruraux des moyens physiques, techniques et institutionnels pour qu'ils deviennent acteurs de l'essor des filières agroalimentaires ?
- Comment consolider l'intervention des jeunes sur l'essor des filières de manière innovante et durable ?

Un parcours jeune, structuré sur trois niveaux stratégiques d'intervention a été pensé par le PARERBA, pour faire face à ces enjeux :

- La mobilisation sociale ;
- L'inclusion sociale ;
- La professionnalisation.

La mise en œuvre de ce parcours dans un environnement marqué par l'enclavement, le faible niveau d'éducation et de qualification de certains bénéficiaires et les types de cibles différenciés enregistrés, nous interpellent sur le comment de la promotion des opportunités économiques.

La question principale qui nous interpelle est la suivante : **Quel accompagnement pour une inclusion durable des jeunes dans l'agribusiness dans le bassin arachidier ?**

2. Méthodologie

Analyse de la littérature

- ANSD, *Rapport global du recensement général des entreprises, 2017* :

- La forme d'exploitation la plus représentative est l'informel. Le secteur informel représente 99,6% des entreprises en milieu urbain et 99,6% en zone rurale. Cependant, le secteur informel ne représente que 16,3% du chiffre d'affaire total national fait par les unités économiques contre 83,7% par les

PME. Et parmi ces dernières, les entrepreneurs qui représentent 81,8% des PME ne font que 8,6% du CA là où les grandes entreprises font 69,6%. Les 5 régions d'intervention du bassin arachidier ne font que 9,3% du CA national des PME.

- IPAR, *Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest (EJMAO), 2015* :

- Dans le bassin arachidier, la plupart des actifs ne sont pas instruits (41%) ou ont un niveau scolaire primaire (47%) et 6% pour le niveau secondaire. Le taux d'activité tourne entre 10 et 40% chez les 15 – 34 ans avec des stratégies de diversification de l'activité hors saison pluvieuse pour 22%.
- Parmi les actifs, les indépendants agricoles ne représentent que 18% et 9% pour les non agricoles avec une quasi inexistance des salariés agricoles. Les aides familiales représentent plus de la moitié des actifs 51%.

Baseline

- L'enquête de démarrage donne un aperçu sur l'environnement socio-économique aussi bien des jeunes que des PME. L'environnement des affaires des PME y est analysé, en plus de certains besoins des jeunes et des MPER ayant trait à l'entrepreneuriat.

Etudes filières

- Absence de compétences dans les autres métiers connexes au maraîchage : traitement phyto sanitaire, réseau d'irrigation, réparation des motopompes...
- Inexistence d'une démarche entrepreneuriale : production orientée marché, plan d'affaires, compte de résultat et bilan financier, plan et bilan de campagne, contrat de performance).

Actions pilotes

- Formulation en cours d'un dispositif pilote d'animation rurale pour le renforcement des MPER dans les segments des filières agroalimentaires. L'objectif est de faire un projet pilote axé services non financiers. Après la formulation, les campagnes d'information sur l'offre et de communication serviront à identifier des MPER en zone rurale et les accompagner au niveau territoire à travers des ateliers de groupe et du coaching individuel avec des outils comme le TRIE, CREE et GERM. Il sera expérimenté un dispositif d'ancrage territoriale pilote qui canaliserà toutes les activités au niveau territoire.

3. Principaux constats

- L'inaccessibilité des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise et en entrepreneuriat pose problème en milieu rural et ceci à un fort impact aussi bien sur la proximité géographique que sur l'accès à l'information sur les services ;
- Le manque de maîtrise de la gestion financière et des outils de gestion consolide l'aspect informel des MPER et affecte leurs activités.
- La faiblesse de l'esprit d'initiative et son corollaire l'innovation plombent le développement des filières et de la chaîne de valeur. Les jeunes ne sont pas dans une approche opportuniste par rapport aux potentialités de leur terroir.

4. Synthèse : quelles stratégies PARERBA ?

- Services de Développement des Entreprises, BDS: Appuyer les chambres de commerce et d'industrie de Kaolack et Kaffrine dans le renforcement de leur capacité interne de leurs services d'encadrement, de renseignements économiques, d'appui conseil et de formation par la mise en place d'un accélérateur de PME. Le PARERBA mettra à disposition des chambres de commerce des financiers, techniques et organisationnels pour accueillir et développer un éventail complet apte à assurer leur consolidation et leur croissance.
- S/Enabel : mettre en place un Fonds d'accélération des PME et accompagner dans la gestion, les CCIA de manière transitoire, une société coopérative financière qui pourra lever des capitaux publics et privés et les orienter dans les PME accélérées sous la forme de finance équitable ou de quasi fonds propres¹. Propriété des chambres de commerce, la société coopérative interviendra dans la gestion des PME par un dispositif de management temporaire suivant le niveau de développement des entreprises (start up/lancement/consolidation) avec l'objectif de revendre ses participations revalorisées aux propriétaires-mêmes des PME accélérées ou à d'autres acteurs privés. Le Business-Model de cette société sera développé en deuxième semestre 2018.

¹ Les quasi fonds propres sont des ressources financières n'ayant pas la nature comptable de fonds propres, mais s'en approchant. Ils regroupent notamment les comptes courants d'associés, les obligations convertibles ou bien encore les emprunts participatifs. Les quasi fonds propres peuvent pour certains être transformés en fonds propres.



Projet financé par l'Union
Européenne

Contactez le Responsable du PARERBA
121, Sotrac Mermoz
Route de Ouakam
BP 24474 Ouakam Dakar
Alessio SALVADORI PANNINI
T : +221 784378321 / +221 338600125
alessio.salvadoripannini@enabel.be



Enabel 